

150 ANS DE
TOURISME DANS

LES GORGES DU DURNAND

Entre contemplation
et défis

crepa 

MARLÈNE HIROZ &
JEAN-CHARLES FELLAY

150 ANS DE
TOURISME DANS
**LES GORGES
DU DURNAND**

**Entre contemplation
et défis**



MARLÈNE HIROZ &
JEAN-CHARLES FELLAY

UNE COLLABORATION INÉDITE

Avec ce bulletin, Patrimoines de Martigny inaugure et de plusieurs manières. En effet, votre association collabore pour la première fois avec le Centre régional d'études des populations alpines (CREPA, Sembrancher). Cette institution de recherche et d'animation socioculturelle regroupe une dizaine de communes proches de Martigny (Bourg-Saint-Pierre, Bovernier, Finhaut, Fully, Liddes, Orsières, Salvan, Sembrancher, Trient et Val de Bagnes). Ses travaux dans les domaines des sciences humaines (ethnologie, histoire, sociologie, généalogie, etc.) et sociales sont multiples et son apport pour la connaissance et la mise en valeur de notre patrimoine indéniable.

Marlène Hiroz et Jean-Charles Fellay, les auteurs de ce bulletin, collaborateurs au CREPA, ont sollicité notre association pour mener à bien cette publication. La naissance du projet est presque le fruit du hasard. Lorsqu'ils se sont intéressés aux gorges du Durnand, c'était pour honorer une commande de la commune de Bovernier qui voyait la nécessité de créer un sentier didactique le long des gorges ponctué d'une dizaine de panneaux. Or, leur recherche à peine entamée, les auteurs ont vite réalisé qu'il y avait bien assez de matière pour rédiger une histoire détaillée de l'exploitation de ces gorges, de sa genèse à nos jours. En plongeant dans les archives, ils ont accompli un travail de recherche remarquable et pionnier, puisque c'est la première fois qu'une histoire de ces « curiosités naturelles » est publiée.

Avec le Durnand comme thème, une fois n'est pas coutume, Patrimoines de Martigny sort des frontières de la commune ! Pourquoi tant d'audace ? Vous n'êtes pas sans savoir qu'il existe un lien fort entre l'Entremont et Martigny. Grâce à ce bulletin, vous découvrirez que plusieurs Martignerains sont à l'origine de l'exploitation touristique de ce site et que ces pionniers ont dû faire preuve d'une bonne dose d'esprit d'entreprise. D'autres découvertes ne manqueront pas de vous surprendre. Par exemple, une forte concurrence s'est jouée entre les gorges du Trient et celles du Durnand. Plus étonnant encore, à l'origine, ces gorges ont une couleur politique ! Sachant que quelques entrepreneurs originaires de notre ville se sont impliqués dans cette aventure, vous devinerez sans peine de laquelle il s'agit...

Patrimoines de Martigny a eu beaucoup de plaisir à collaborer avec le CREPA, institution voisine reconnue pour son dynamisme. Nous sommes donc très heureux de vous présenter le fruit de ce travail qui apporte un nouvel éclairage sur l'histoire du tourisme alpin dans notre région et qui met en valeur un patrimoine à la fois naturel et historique. Que les auteurs de ce bulletin soient vivement remerciés pour la qualité de leur travail et cette découverte rafraîchissante !

Pour Patrimoines de Martigny
Christine Payot, Arnaud Meilland

Gorges du Durand, automne 2021

© Didier Abbet



GORGES DU DURNAND NOTRE CARTE DE VISITE

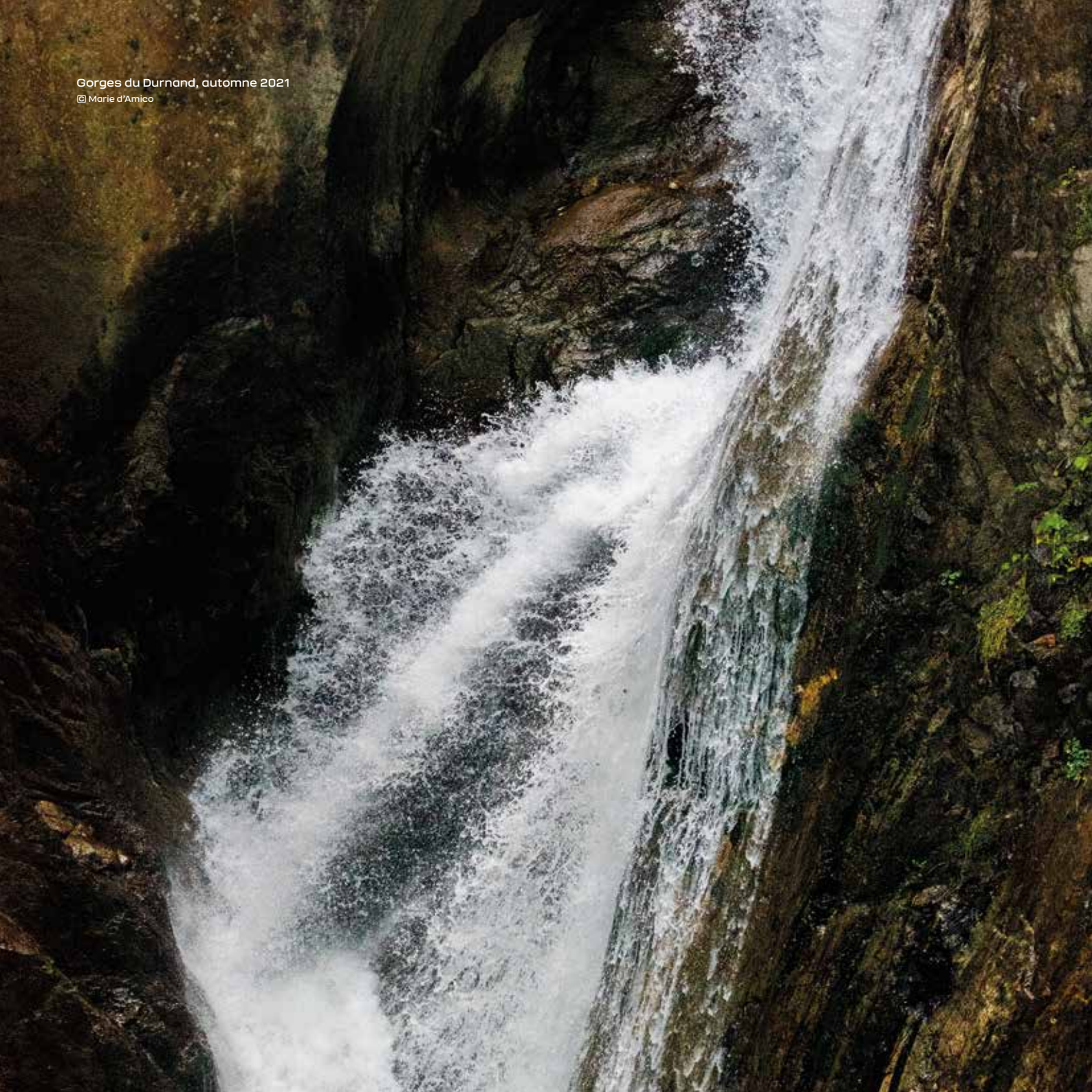
Elles sont parfois bruyantes, tumultueuses, toujours sauvages. Elles exigent une attention particulière. Il faut les guider, les choyer aussi, les empêcher de faire des folies et de vouloir s'en aller conquérir d'autres espaces. Ces gorges, un peu capricieuses, sont la fierté des Bovernions qui sont eux aussi, parfois, enclins à faire quelques douces folies... Aujourd'hui, grâce au CREPA, son histoire nous est contée, avec précision. Un regard appuyé dans le rétroviseur pour rafraîchir nos souvenirs et surtout nous apprendre énormément de choses intéressantes sur son histoire. Rien n'a été simple, rien n'est simple aujourd'hui encore puisque nous devons chaque année accorder une attention particulière à ce site. Mais ce retour dans le temps, ce travail de bénédictin nous en dit beaucoup sur les 150 ans de tourisme dans les gorges du Durnand. Les auteurs de cette étude ont

eu la patience de fouiller les archives et l'intelligence de rendre leur travail passionnant pour le lecteur. Un sacré défi! Si on y ajoute un parcours didactique dans les gorges réalisé aussi par le CREPA, on comprend que c'est toute une collectivité qui bénéficie du savoir-faire de ce Centre régional d'études des populations alpines, dont les activités ne se limitent pas à notre commune. Le Conseil communal de Bovernier a soutenu cette démarche et ne peut que saluer l'excellent résultat. Merci et longue vie au CREPA et à toutes les personnes qui se sont investies sans compter pour réaliser un magnifique projet.

Marcel Gay
Président de la Commune de Bovernier

Gorges du Durnand, automne 2021

© Marie d'Amico



LE PROJET (1868-1874)

UNE PREMIÈRE EXPLORATION EN JUIN 1871

Le 4 juin 1871, les gorges du Durnand font l'objet d'une première visite organisée. Il s'agit d'une excursion d'alpinistes, soit quelque nonante membres des sections romandes du Club Alpin Suisse (CAS), réunis pour leur sortie annuelle par la section valaisanne Monte Rosa. Leur programme, bien étoffé, se déroule sur deux jours. Arrivés en gare de Vernayaz le samedi matin, les « clubistes » se rendent d'abord aux gorges du Trient, puis rejoignent le centre de Martigny à pied où un vin d'honneur les attend. Le programme se poursuit par la visite de la tour de la Bâtiaz, puis par un banquet à la Grand'Maison, avant une nuit de repos dans les différents hôtels de la ville.

Le lendemain, après s'être levés à 4h30, ils sont véhiculés en char de Martigny-Ville aux Valettes afin de découvrir les « gorges sauvages de Durnant ». Le terme « sauvage » n'est pas usurpé, le site n'ayant été que très sommairement aménagé pour l'occasion, comme le montre le compte-rendu paru dans *L'Echo des Alpes*¹. Les excursionnistes empruntent le sentier longeant la rivière, « sautant et franchissant maintes fois les eaux bouillonnantes du torrent qui coule tout à côté (...) avec fracas ». Ils sont accompagnés de deux guides qui se sont « munis de ponts volants, consistant simplement en une forte planche ». « Tout à coup – relate l'auteur de l'article –

une paroi de rochers se dresse devant nous ; mais nos prévoyants amis y (ayant) fait mettre une échelle², tous les clubistes sont hissés et grimpent à qui mieux mieux. » Bien que la visite se termine à hauteur de la « splendide » cascade qui barre le passage, le spectacle du torrent « mugissant et terrible » fascine les randonneurs, d'autant plus que la fanfare des carabiniers³ – dont on peut saluer la performance à la fois sportive et musicale – est venue mêler ses accents à ceux de la chute d'eau : « l'enchantement rayonne sur toutes les physionomies ». Certains grimpeurs, hardis, tentent même de contourner la cascade, d'autres évitent de justesse la chute de pierres provoquée par le passage de chamois en amont. Revenant sur leurs pas, les marcheurs s'engagent ensuite sur un sentier que la commune de Bovernier aurait fait récemment tracer à leur intention « pour permettre (...) de jouir depuis un point élevé de la vue de la cascade » ; il débouche en effet sur une terrasse « entourée de solides barrières ».

Les randonneurs poursuivent ensuite leur montée vers Champex dans des conditions particulières en ce mois de juin, une neige drue les surprenant au Crettet. Bravant cette « Sibérie improvisée », ils atteignent le lac après trois petites heures de marche et cherchent parmi les mayens un refuge pour pique-niquer. Ils descendent ensuite vers Orsières où ils sont reçus par les autorités, y prennent le repas de midi ponctué de nombreux discours, puis reviennent en char à

1 CHALLAND 1871, pp. 128-135 – *L'Echo des Alpes* est la publication des sections romandes du CAS de 1865 à 1924.

2 AEV, CAS Monte Rosa 2, pièce 25 – C'est la commune de Bovernier qui aurait placé échelles et ponts à la demande de la section Monte Rosa.

3 Il s'agit de la Fanfare de Martigny – FARQUET 2016, p. 64.



▲ Hôtel-Pension des Alpes à Orsières (fin du XIX^e siècle), où ont dîné les clubistes en 1871.

Phot. Corbaz & Cie, Lausanne. Collection André Métroz.

bancs à Bovernier : à leur grande surprise, « le village est pa-voisé et orné de guirlandes de fleurs », la municipalité les accueille, M. le curé à leur tête, et le vin d'honneur leur est une nouvelle fois offert. Enfin, de retour à Martigny, ils expriment leur « reconnaissance à la municipalité (...) pour son accueil chaleureux » avant de se quitter sur le quai de la gare.

Qui donc a pris l'initiative de proposer cet itinéraire inédit (du moins le tronçon dans les gorges) aux sections romandes du Club Alpin Suisse ? Le vallon de Champex a en effet été retenu parmi d'autres propositions d'excursion, parmi lesquelles figuraient les gorges du Trient⁴. Or, à l'inverse de ces dernières, celles du Durnand sont peu voire pas connues⁵. Le chanoine Gaspard Delasoie (1818-1876), alors curé de Bovernier, pourrait bien être à l'origine de cette démarche⁶ : féru de botanique, mais aussi de géologie et autres sciences naturelles, il aime partager sa passion et ses découvertes scientifiques, notamment dans le cadre

des excursions botaniques et des conférences mises sur pied par la société La Murithienne, dont il a été l'un des membres fondateurs et qu'il a récemment présidée. Il est également en contact avec la section Monte Rosa du Club Alpin Suisse, dont il a salué la création et l'activité « surtout quand elle se donna comme tâche l'exploration scientifique des Alpes du Valais »⁷. La section le nommera d'ailleurs membre honoraire⁸.

Le probable intérêt scientifique du chanoine Delasoie ne suffit pas à expliquer l'empressement que mettent les autorités de Martigny-Ville, Orsières et Bovernier à recevoir dignement les « clubistes », ni les aménagements sommaires réalisés par cette dernière commune pour faciliter l'exploration des gorges. La principale raison se lit dans le compte-rendu de *L'Echo des Alpes* de 1871 : il est en effet prévu « d'établir des galeries et de rendre accessible cette gorge, à l'instar de celles du Trient et de Triège »⁹. Dans ce cas, l'initiative d'organiser cette excursion au Durnand pourrait bien émaner d'un cercle élargi de « promoteurs », en lien avec les autorités en place.

LA CONCESSION DES GORGES

Trois ans plus tôt, en 1868, une demande de concession portant sur les gorges du Durnand a été soumise à l'Assemblée primaire de Bovernier, qui a accepté son octroi à l'unanimité. La requête émanait de « M. le Président Argimir Gaillard, d'Orsières, représentant une société »¹⁰. La concession est signée deux ans plus tard devant notaire, le 3 juillet 1870, par MM. Gaillard et les représentants du Conseil communal, Lucien Rouiller étant alors président. Elle porte sur une

4 CHALLAND 1871, p. 129.

5 GATTLEN 1987-1992 et JOANNE 1866, p. 164 – Elles n'ont jusque-là fait l'objet d'aucune estampe ou gravure connue, ni même semble-t-il de mention dans des guides de voyage.

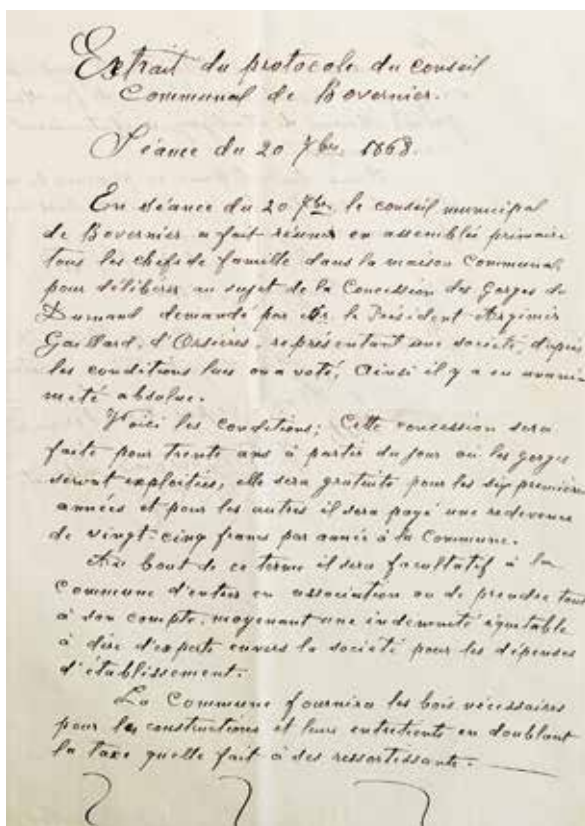
6 GAZETTE DU VALAIS, 22.08.1894, p. 3 – Le journal lui attribuera la découverte des Gorges du Durnand. Voir aussi DELASOIE 1876, pp. 14-15.

7 WOLF 1878.

8 EMONET 1877, p. 16.

9 CHALLAND 1871 – Les gorges du Triège viennent d'être ouvertes l'année précédente. Celles du Trient le sont depuis 1860 (REGUEIRO & GAMPER 2007, p. 168).

10 AC Bovernier, 20.09.1868.



▲ Première mention d'une concession des gorges du Durnand, accordée à Argimir Gaillard et à sa société en 1868.

AC Bovernier, 20.09.1868.

période de trente ans à partir du début de l'exploitation, moyennant une redevance annuelle de vingt-cinq francs¹¹. La même année, « par acte du 12 juin 1870, le Conseil communal de Martigny-Combe – en suite de votations par l'assemblée primaire – accord[e] à Mr. Adolphe Morand, notaire à Martigny, la jouissance exclusive de la Gorge dite du Durnand, existant sur tout le parcours de son territoire, pour être exploitée comme il jug[e] à propos¹²». Ces deux concessions font l'objet d'une unique homologation par le Conseil d'Etat, en 1872¹³.

Personnalité libérale d'Orsières impliquée sur le plan politique¹⁴, Argimir Gaillard (1835-1879) est le propriétaire et teneur de l'Hôtel des Alpes situé sur la place¹⁵. C'est d'ailleurs chez lui que les alpinistes du Club Alpin s'arrêtent pour dîner en 1871, après leur excursion dans les gorges¹⁶. Quant à Adolphe Morand (1825-1902)¹⁷, il est alors vice-président de Martigny-Combe. Il appartient à l'influente famille Morand de Martigny, qui occupe durant tout le XIX^e siècle, et même au-delà, des postes clés au niveau local et cantonal¹⁸. Les deux concessionnaires ont des parents communs : Joseph Morand¹⁹, décédé en 1865, est en effet le frère aîné d'Adolphe mais aussi le beau-frère d'Argimir du fait de son mariage avec Elise [Elisabeth] Gaillard. Joseph Morand pourrait avoir participé en son temps au projet d'aménagement des gorges du Durnand, comme le

<p>MORAND François Joseph Eugène Auguste ° 1822 - 1865 - Martigny ∞ 27.12.1848</p> <p>GAILLARD Françoise Sophie Elisabeth ° 1829 - Orsières</p>	<p>MORAND Bruno Valentin Adolphe ° 1825 - Martigny ∞ 31.10.1848</p> <p>CRETTON Françoise Sophie Elisabeth ° 1825 - Martigny-Croix</p>	<p>MORAND Charles Louis ° 1822 - 1894 - Martigny ∞ 19.11.1857</p> <p>DELAQUIS Jeanne Henriette Hortense ° 1838 - 1911 - Martigny</p>	<p>MORAND Maurice Valentin ° 1839 - 1899 - Martigny ∞ 24.05.1863</p> <p>GANOZ Marie Louise ° 1840 - 1929 - Martigny</p>	<p>GAILLARD Françoise Sophie Elisabeth ° 1835 - Orsières ∞ 27.12.1848</p> <p>MORAND François Joseph Eugène Auguste ° 1822 - 1865 - Martigny</p>	<p>GAILLARD Pierre Nicolas Argimir ° 1835 - 1879 - Orsières ∞ 27.10.1859</p> <p>MORET Marie Françoise Iphigénie ° 1839 - 1895 - Bourg-Saint-Pierre</p>
---	---	--	---	---	--

▲ Parenté du couple Morand-Gaillard (en bleu) à Martigny et Orsières.
CREPA.

11 AEV, 3040, 178.71.

12 AC Bovernier, 06.10.1915 et AEV, AC Martigny-Combe, 1870.

13 AEV, 1101, 12.01.1872, article 53.

14 BERTHOD 1983, pp. 446, 451 – Argimir Gaillard préside sa commune en 1865-1866, puis en 1876-1877.

15 HIROZ & FELLAY 2020 (janvier).

16 AEV, CAS Monte Rosa, 2.

17 BRULHART 2010, pp. 46-47 et TÊTE 2015, pp. 263, 266 – Adolphe Morand, député au Grand Conseil valaisan (1865-1881), sera aussi juge au Tribunal de district de Martigny (1873-1877). Il préside la commune de Martigny-Combe en 1865-1866 ainsi qu'en 1897-1898.

18 BRULHART 2010, pp. 46-49.

19 *Ibid.*, p. 46.

laisse supposer la mention de ses héritiers lors de l'octroi de la concession en 1868 : Argimir Gaillard s'engageait en effet à « désintéresser l'hoirie de feu Monsieur Joseph Morand de Martigny si effectivement il y a concession faite »²⁰. Jusqu'à son décès, ce dernier a été le tenancier de la Grand'Maison, le plus important hôtel de cette époque à Martigny²¹, où sa veuve Elise réside encore²². C'est d'ailleurs dans cet hôtel qu'ont été conduits les membres du Club Alpin Suisse lors de leur arrivée à Martigny. La réception y avait pris des allures officielles : le souper-banquet avait été agrémenté par la fanfare des carabiniers ainsi que par des feux d'artifice et des illuminations du jardin de l'hôtel. Quelques heures auparavant, ils avaient été accueillis au pont de la Bâtiaz par la Municipalité – présidée par Charles Morand, frère d'Adolphe – avant d'être conduits à la Grand'Maison.

Au sein de la famille Morand, l'intérêt pour le projet des gorges du Durnand est tangible. De tendance libérale-radical, le clan Morand voit sans doute dans cette entreprise un moyen de favoriser le tourisme, les gorges du Durnand pouvant devenir une excursion de choix aux environs de Martigny. Mais comme le montre l'itinéraire emprunté par les « clubistes », le site peut aussi servir de porte d'entrée spectaculaire au vallon de Champex, où le développement reste à écrire, en particulier au bord du bucolique lac de montagne.

En février 1874, les concessions de MM. Morand et Gaillard sont reprises par la Société industrielle et d'utilité publique de Martigny, récemment créée : ayant pour but général de favoriser le progrès intellectuel et matériel du canton, elle affiche différents objectifs, dont des « études sur l'explo-

tation des curiosités naturelles et points de vue intéressants. Voies de communication, promenades publiques, développement à leur donner »²³. Une fois encore, la famille Morand est bien représentée, puisqu'à la présidence de cette société se trouve un autre membre de la fratrie, à savoir Valentin Morand (1839-1899). Auparavant, la Société industrielle a pris soin d'évaluer les risques de l'entreprise : un « rapport encourageant » d'une possible exploitation du site aurait été fait par des membres de la société²⁴, à la suite de « premières explorations », au rang desquelles compte peut-être la randonnée des membres du CAS en juin 1871.

Argimir Gaillard cède sa concession sous conditions : il est reçu gratuitement membre de la Société industrielle²⁵ et il obtient « le droit de préférence à pareil prix pour la tenue du chalet qui sera construit aux abords du lac de Champex ». Il pourrait s'agir de l'hôtel-pension que projette la société²⁶, qui se concrétisera en 1890 avec l'enseigne « Hôtel-Pension du Lac »²⁷. Cette clause est significative, car elle établit un lien formel entre le projet d'équiper les gorges et celui de développer les mayens de Champex.

LES PROMOTEURS ET PREMIERS ACTIONNAIRES

La Société industrielle et d'utilité publique de Martigny disposant d'un délai de deux ans pour mettre en route l'exploitation des gorges, son comité se charge de faire deviser par des experts les travaux à effectuer. Ces derniers sont alors estimés à 10 000 francs environ. Un mois plus tard, le

20 AC Bovernier, 20.09.1868 – Ce dédommagement a peut-être pris la forme des quatre actions de la Société des Gorges en mains d'Elise Gaillard en 1876.

21 FARQUET 2016, p. 64 et BRULHART 2010, pp. 32-33.

22 BRULHART 2010, p. 34.

23 AEV, DI, 359.2.3, pp. 1, 4-5 – Fondée en 1873, la Société industrielle est composée « d'artisans, de commerçants, d'agriculteurs (...) ».

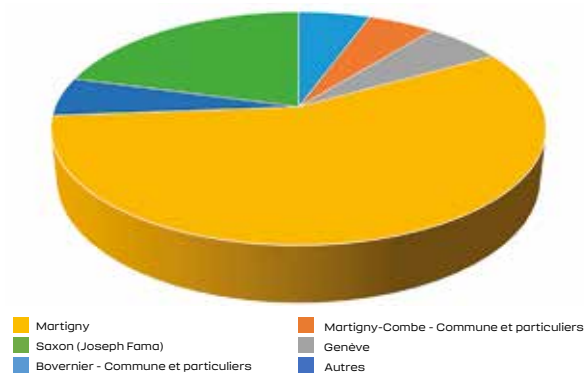
24 CONFÉDÉRÉ, 17.08.1877, p. 3.

25 ACMY, Ville, I 5.8, 22.02.1874.

26 ECHO DES ALPES 1876, p. 17.

27 EMONET 1903, p. 65 – L'Hôtel-pension du Lac sera toutefois tenu par Mme Joséphine Gross, veuve de Louis, de Martigny. Maurice Gaillard, fils d'Argimir, sera propriétaire du Grand Hôtel Beau-Site de Champex dès 1901.

25 mai 1874, une société ad hoc, appelée « Société des Gorges du Durnand », est fondée²⁸. La Société industrielle lui remet les concessions d'exploitation octroyées précédemment par les communes de Bovernier et de Martigny-Combe²⁹. Valentin Morand est désigné pour la représenter au conseil d'administration, composé de MM. Jacques Clerc (président), Jacques Spagnoli (vice-président), Charles Morand, [Joseph] Couchepin, avocat, et Etienne Moret³⁰. A sa création, la Société des Gorges dispose d'un capital de 10 000 francs, divisé en 200 actions de cinquante francs. Conformément aux conditions stipulées quatre ans plus tôt, la commune de Bovernier « entre en association » pour un montant de 1000 francs, qui correspond à la valeur du bois promis pour la construction des passerelles des gorges³¹. L'autre commune concédante, celle de Martigny-Combe, acquiert, elle aussi, pour 1000 francs d'actions³², tandis que la Société industrielle de Martigny souscrit pour la moitié de cette somme, soit dix actions³³. De nombreux particuliers investissent dans l'entreprise, dont des personnalités actives sur le plan politique ou économique local³⁴. Les actionnaires sont majoritairement établis à Martigny³⁵ et la plupart d'entre eux sont membres de la Société industrielle : ce sont des hôteliers, des négociants, des personnes de profession libérale, ou des artisans que l'on verra bientôt à l'œuvre dans les gorges, comme le maçon Alexandre Vady, le serrurier Joseph Métral, le charpentier Semblanet. Deux ressortissants de



▲ Répartition des actions de la Société des Gorges en 1876, selon le lieu d'habitation des actionnaires. CREPA.

Bovernier, membres eux aussi de ladite société, figurent parmi les petits actionnaires : Valentin Puipe (vice-président de la commune en 1874 et « restaurateur »³⁶) et Lucien Rouiller, qui en fut président. Quant à Argimir Gailard, concessionnaire de la première heure, il figure avec 100 actions parmi les actionnaires les mieux dotés, au contraire d'Adolphe Morand qui n'en détient que deux. Cependant, le capital-actions initialement prévu sera largement insuffisant. La Société des Gorges ouvre par voie de presse une souscription publique³⁷, avant de rechercher d'importants fonds auprès de personnes de l'extérieur, comme on le verra par la suite avec l'entrée en scène du principal actionnaire, Joseph Fama, propriétaire et gérant des Bains, du Grand Hôtel et du Casino de Saxon.

²⁸ ACMy, Ville, I.5.8, 12.04.1874 et AEV, Gorges du Durnand, 1.

²⁹ AEV, Gorges du Durnand, 1 – La première condition des statuts stipule : « Si l'exploitation des dites Gorges rapporte aux actionnaires un dividende de plus du huit pour cent, le surplus sera versé dans la caisse de la Société industrielle et d'utilité publique de Martigny pour être affecté à des œuvres d'utilité publique. »

³⁰ AEV, Gorges du Durnand, 2, 24.05.1874.

³¹ AEV, 3040, 178.71, 03.07.1870.

³² AC Martigny-Combe, A3, n° 1-5, 03.05.1874.

³³ En 1877, la condition mentionnée en note 29 est abrogée. En échange, 18 actions seront remises à la Société industrielle (AEV, Couchepin, 1257/1).

³⁴ Parmi les principaux actionnaires, citons Jacques Clerc, M. Rouiller Perrier, Charles Morand, Louis Closuit (banquier sur la place Centrale, président de Martigny-Ville de 1865 à 1868), Jacques Spagnoli, Couchepin avocat, Benjamin Gross.

³⁵ La Ville, Le Bourg, accessoirement La Croix. Quelques actionnaires proviennent de l'extérieur : Orsières (2), Sembrancher (1), Finhaut (1), La Forclaz (1), Dorénav (1), Slon (1).

³⁶ AEV, AC Bovernier, 1880 et AEV, Recensements – commune de Bovernier, 1880.

³⁷ GAZETTE DU VALAIS, 28.10.1874, p. 4.

UN INVESTISSEMENT RAISONNÉ

L'arrivée du chemin de fer et l'essor du tourisme alpin

Au milieu du XIX^e siècle, les voyageurs sont nombreux à faire escale à Martigny. La situation de la localité au carrefour des routes du Grand-Saint-Bernard, du Simplon et du col de La Forclaz ainsi que la lenteur des moyens de locomotion nécessitent de la part du touriste de séjourner au moins une nuit au coude du Rhône. La ville, considérée comme « la seconde (...) du Valais »³⁸ a sa « Rue des Hôtels », vivante et animée, que bordent plusieurs établissements³⁹, de même que le bureau de poste et le relais des diligences pour le Grand-Saint-Bernard. Ces activités économiques mettent les commerçants, aubergistes et artisans de la place en contact régulier avec les touristes et les sensibilisent à leurs attentes et intérêts.

A partir de 1859, l'afflux des voyageurs à Martigny est grandement facilité par l'arrivée du chemin de fer. La construction de la « ligne d'Italie » marque en effet un vrai tournant pour le Valais, permettant l'essor du tourisme et le développement économique du canton. Grâce au train, les distances se contractent : le coude du Rhône n'est désormais plus qu'à une heure de trajet des bords du Léman, à vingt-six heures de Paris, à deux jours de voyage de Londres⁴⁰. L'année suivante, le chemin de fer atteint la station touristique de Saxon-les-Bains. A son apogée durant la décennie 1860-1870, elle accueille une clientèle cosmopolite et fortunée, à qui elle propose thermalisme, spectacles, excursions⁴¹, sans oublier bien sûr les jeux d'argent qui font sa notoriété.



▲ Martigny et sa rue des hôtels en 1862, actuellement rue Marc-Morand.
Phot. Ferrier père, fils et Soulier. Collection Roland Farquet.

Par ailleurs, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, le tourisme tire profit de l'attrait exercé par la montagne et les panoramas remarquables qu'elle offre. Alors que le Valais était autrefois traversé plus que visité, et que les vallées latérales étaient peu parcourues par les étrangers, ces derniers recherchent désormais les excursions en montagne. Pour répondre à cette demande, des hôtels se construisent en altitude⁴². Ainsi par exemple, le Martignerain Maurice Robatel obtient-il en 1861 l'autorisation de bâtir un hôtel sur le plateau de la Pierre-Avoi⁴³, à 2300 m d'altitude. La Pierre-Avoi (souvent orthographiée à tort Pierre-à-Voir) est une excursion prisée également par la clientèle des Bains de Saxon⁴⁴, qui peut y monter à dos de mulet et en redescendre en « traîneaux ». Pour résumer, la montagne, autrefois perçue comme maléfique ou repoussante, devient lieu d'excursion et de ressourcement ; bientôt, grand air et soleil seront vantés pour leurs vertus thérapeutiques.

38 *Dictionnaire géographique et statistique de la Suisse*, 1861.

39 FARQUET 1953, p. 219 – L'Hôtel Clerc, l'Hôtel de la Grand'Maison, l'Hôtel du Cygne (qui deviendra l'Hôtel du Mont-Blanc), ainsi que l'Hôtel de l'Aigle et l'Hôtel de la Tour.

40 PERRIARD-VOLORIO 1996, p. 107 et DEBONS & PAYOT 2013, p. 155.

41 DEBONS & PAYOT 2013, p. 167 – Les gorges du Durnand, tout comme celles de Saillon et de Trient, feront partie des excursions proposées aux curistes de Saxon-les-Bains.

42 Leurs appellations (hôtels Bellevue, le Belvédère, Beau-Site..., ou tirées des noms des montagnes alentour) témoignent d'une démarche touristique contemplative.

43 CARRON & MICHAUD 1983, pp. 17-18 – La Compagnie des guides de Martigny apporte son soutien financier à ce projet.

44 DEBONS & PAYOT 2013, p. 165 et PILLET 1998, p. 113 – Cette attraction touristique est mentionnée dans les guides de voyage.

Enfin, la période 1850-1870 est aussi celle de l'avènement de l'alpinisme moderne. A cette époque se créent les clubs alpins, sur le modèle de l'Alpine Club anglais (1857) : le Club Alpin Suisse est fondé en 1863 et sa section valaisanne Monte Rosa deux ans plus tard, soit l'année de la conquête du Cervin par l'Anglais Edward Whymper. Les clubistes parcourent les Alpes, explorant et décrivant de nouveaux itinéraires, tandis que se construisent de nombreux refuges de montagne afin de faciliter les ascensions⁴⁵.

Les gorges, des curiosités naturelles en vogue

Parmi les sites pittoresques des Alpes qui ont la faveur des touristes, les gorges et cascades occupent une place de choix, comme le prouvent les nombreuses estampes représentant la Pissevache (Miéville) ou les gorges du Trient par exemple⁴⁶. Ces dernières sont équipées de passerelles en 1860, soit une année après l'arrivée du chemin de fer à Vernayaz, et leur succès est immédiat. En 1880, ce sont 12 000 touristes⁴⁷ qui s'acquittent de la taxe d'entrée d'un



▲ Belvédère de l'Hôtel Pension de la Tête Noire (après 1888).
Passage de la Tête noire.
 Bibliothèque de Genève, fonds Jullien Frères, Genève (JJ 00064d cp).

⁴⁵ GROB 1996, p. 16 – Entre 1863 et 1888, 38 refuges alpins sont construits en Suisse.

⁴⁶ GATTLEN 1987-1992, tome 1 – Ces deux sites figurent parmi les représentations emblématiques de la Suisse, ceci dès le XVIII^e siècle.

⁴⁷ REGUEIRO & GAMPER 2007, p. 176 – Au tournant du siècle, une affiche publicitaire annonce 20 000 visiteurs.





▲ Parcours spectaculaire à la cascade de la Pissevache, en 1899.

Anonyme, vers 1885. Collection Yannik Plomb.

◀ Page précédente

Gorges du Trient et ses passerelles (1890-1910).

Anonyme. Collection Nicolas Crispini, Médiathèque Valais - Martigny (303phF01-011).



▲ Passerelles dans les Gorges mystérieuses de Tête-Noire (après 1884).

Collection Jacky Gay-Crosier.

franc : « Il n'est pas d'étranger visitant la Suisse qui n'ait admiré les gorges du Trient, ce labyrinthe creusé dans le roc vif », relèvera le rédacteur du *Confédéré* en 1875⁴⁸. Ce succès profite grandement à l'économie locale. Dans le dernier tiers du XIX^e siècle, l'exploitation des gorges rapporte à la collectivité entre trois à huit fois plus qu'elle ne coûte, un revenu qui représente le quart voire le tiers du ménage communal de Salvan⁴⁹. Les gorges du Trient font des émules. Dans les environs, qui regorgent de lieux pittoresques, d'autres sites sont (ou seront) équipés d'infrastructures comparables. La « grotte aux fées », à Saint-Maurice, est équipée de galeries et ouverte aux visiteurs en 1864. A la même époque, la fameuse cascade de la Pissevache est elle aussi aménagée d'une passerelle et d'un chemin qui serpente sur le versant, pour conduire à un tunnel taillé derrière la cascade, où une cellule vitrée donne vue sur la chute : le parcours coûte là aussi 1 franc⁵⁰. En 1870, ce sont les gorges du Triège qui sont équipées⁵¹. Ces différents sites – tous localisés entre Saint-Maurice et Martigny – répondent aux attentes des « touristes » de cette époque : encore tout imprégnés du romantisme des générations précédentes, ils viennent en Suisse pour admirer le

48 CONFÉDÉRÉ, 15.08.1875 – A cette date, les gorges du Durnand viennent d'être aménagées et ce journal s'empresse de vanter leur beauté.

49 REGUEIRO & GAMPER 2007, pp. 177-178.

50 FARQUET 2011, p. 41.

51 Postérieurement aux gorges du Durnand seront encore aménagées celles de Tête-Noire (1884), puis celles du Dailley (1895-1896).

paysage et en retirer de vives émotions. Cascades, gorges et autres « étrangetés » de la nature répondent à leur quête du sublime. Nombre de paysages alpins sont d'ailleurs « mis en spectacle » par des belvédères et des tables d'orientation⁵². A Fionnay (val de Bagnes), une cascade est même créée en 1890, grâce à la dérivation d'un torrent, ce qui est considéré comme « éminemment patriotique et éminemment propre à développer la prospérité publique »⁵³.

La concurrence de Vernayaz et de la vallée du Trient

Bien que l'essor du tourisme en Valais soit alors prometteur, on peut à juste titre s'interroger sur les motifs qui poussent la Société industrielle et d'utilité publique de Martigny à investir à l'extérieur de son périmètre d'activité. Le succès que rencontrent les gorges du Trient et la vitalité de Vernayaz, localité voisine, apportent un éclairage intéressant. La récente construction de la ligne du Simplon et de la gare de Vernayaz a bouleversé la donne quant à la circulation des étrangers. Cette localité, qui était un hameau au début du siècle, se développe rapidement, ainsi que son infrastructure hôtelière. En 1877, elle compte déjà quatre hôtels. La gare est située à mi-chemin entre la célèbre cascade de la Pissevache et les gorges du Trient. Les visiteurs peuvent rallier rapidement ces dernières en omnibus ou en demandant une voiture. A la même époque, Martigny dispose d'une gare provisoire, située à l'écart de la ville, accessible par un « chemin à peine carrossable »⁵⁴.

La gare de Vernayaz est non seulement le point de départ d'excursions renommées, mais aussi la porte d'entrée de la vallée du Trient et d'un itinéraire « bis » pour Chamonix. Site incontournable des Alpes, la station haut-savoiarde exerce alors un formidable attrait, avec quelque 30 000 visiteurs par an. Les autorités de Salvan s'emploient donc activement à attirer le flux croissant des touristes vers



▲ Vernayaz vers 1900, avec son imposant Grand Hôtel des Gorges du Trient, à droite.
CAS, section Jaman, Médiathèque Valais - Martigny (310phA06-001).

l'intérieur de la vallée du Trient (axe qu'empruntera la « via Cook »). En 1871, c'est d'ailleurs la commune qui prend l'initiative de faire construire le luxueux Grand Hôtel des Gorges du Trient, « clairement destiné à détourner le trafic de La Forclaz »⁵⁵. A sa suite, toute la vallée s'équipe d'auberges et de restaurants. Entretemps, le sentier conduisant de la plaine à Salvan a été amélioré en un chemin muletier puis remplacé par une route carrossable. La « route des diligences » (1855-1867), qui permet d'assurer un service quotidien en direction de Chamonix, est vantée pour sa beauté, car elle côtoie gorges et torrents et offre des points de vue variés. Des guides de voyage, qui jusque-là recommandaient de passer par Martigny et le col de La Forclaz pour se rendre à Chamonix, se mettent à promouvoir l'itinéraire par la vallée du Trient⁵⁶. Un opuscule édité à Sion en 1871 porte un titre révélateur de la tendance qui se dessine : « le nouveau

⁵² MATOS-WASEM 2015, p. 168.

⁵³ CARRON & MICHAUD 1983, p. 46, citant le comité d'initiative – Le projet d'une chute d'eau remontait à 1876, p. 45.

⁵⁴ BRULHART 2010, p. 116 et FARQUET 2016, p. 150, note 225 – Ceci jusqu'en 1877. Il faudra attendre 1886 pour que l'avenue soit réalisée.

⁵⁵ PERRIARD-VOLORIO 1996, p. 129.

⁵⁶ JOANNE 1866, p. 158.

chemin de Chamounix (sic) »⁵⁷. Entre autres avantages, l'auteur y précise que le voyageur trouvera des « guides, des porteurs et des mulets au Grand Hôtel des Gorges du Trient » et que cet itinéraire constitue le chemin le *plus court* vers Chamounix (soit tout de même sept heures à dos de mulet).

Ces indications sont à considérer avec une grande réserve en raison de leur caractère publicitaire. Depuis 1857 se construit en effet, par tronçons, une route reliant Martigny à Tête-Noire en direction de Chamonix, une voie qui sera achevée en 1887 et qui connaîtra un trafic intense⁵⁸. Martigny se situe en outre au débouché de la route du Grand-Saint-Bernard, un axe fréquenté de tout temps qui traverse l'Entremont⁵⁹. Cependant, la concurrence entre la route de la vallée du Trient, par Vernayaz, et celle de La Forclaz, par Martigny, semble alors bien réelle.

Les gorges du Durnand, portail de Champex

Situées à moins de deux heures de marche de Martigny (6 km), les gorges du Durnand sont un site naturel d'exception, que leurs promoteurs considèrent à même de rivaliser avec celles du Trient. Elles sont de plus situées à l'entrée du vallon de Champex, qui représente une alternative intéressante à la route de l'Entremont pour se rendre à Orsières et même au Grand-Saint-Bernard⁶⁰. Il débouche surtout sur un site plein de charmes, avec son lac de montagne et l'air vivifiant que recherche un nombre croissant de touristes. Enfin, Champex peut être le point de départ de diverses ascensions et excursions ; c'est dans les mêmes années que se décide la construction de la cabane d'Orny par le Club Alpin Suisse. Lors de sa constitution en 1874, la Société des Gorges affichait d'ailleurs clairement un double but : « rendre accessible



▲ Champex, après 1874.

Reproduit de MEILLAND, *Champex*, 1995.

(...) la gorge du torrent du Durnand », mais aussi « faire connaître les beautés naturelles environnantes et particulièrement le lac de Champex »⁶¹. En 1879, la Société industrielle confirmera l'intérêt qu'elle porte à l'exploitation des gorges, en précisant que cette œuvre utile est « d'intérêt tout particulier pour Martigny, qu'il importe de la faire connaître par voie de publicité ainsi que les autres curiosités naturelles qui l'avoisinent, spécialement à Champex (...) »⁶². En 1874 cependant, le site de Champex doit encore être développé ; on n'y trouve alors que deux modestes « chalets », dont un avec trois chambres et un petit débit de boissons⁶³, construits par deux ressortissants d'Orsières, Daniel Crettex (en 1864) et Michel Biselx (1874). La Société industrielle de Martigny projette en 1876 d'y construire un hôtel-pension, en argumentant qu'« il y a vraiment là de quoi retenir avec plaisir le touriste, et une fois l'hôtel-pension en projet de reconstruction établi, il n'est pas douteux que ceux-ci y séjourneront volontiers »⁶⁴.

⁵⁷ EXCURSIONS EN VALAIS 1871. Voir aussi SCHNEIDER & BENEDETTI 2012, pp. 106-107.

⁵⁸ GENOUD 1957, p. 7.

⁵⁹ En Entremont, par contre, le tourisme est encore balbutiant (CARRON & MICHAUD 1983 et GIOVANOLA 2007, pp. 229, 234).

⁶⁰ JOANNE 1866, p. 163 – L'itinéraire par Champex est recommandé par ce guide.

⁶¹ AÉV, GORGES DU DURNAND, 1, 25.05.1874.

⁶² ACMY, VILLE, 15.8, 26.02.1879.

⁶³ EMONET 1903, pp. 64-65.

⁶⁴ CONFÉDÉRÉ, 17.08.1877, p. 3.



Gorges du Durnand, automne 2021
© Didier Abbet

AMÉNAGEMENTS & INFRASTRUCTURES

LA ROUTE D'ACCÈS (1874-1876)

Une exploitation touristique des gorges n'est pas envisageable sans la réalisation d'un accès jusqu'au site. Or le chemin qui conduit alors dans les mayens de Bovernier passe à bonne distance de l'entrée des gorges, avant d'en surplomber les parois rocheuses.

Dès 1874, la Société des Gorges établit donc le tracé d'un « chemin à voitures » pour relier Les Valettes, et par conséquent la route du Grand-Saint-Bernard, aux gorges. Devisé à 6500 francs, il est mis en soumission en octobre⁶⁵. Cette première étape rencontre une certaine opposition de la population locale, constituée presque exclusivement de paysans⁶⁶. Une partie d'entre eux s'opposent à la vente des « meilleures prairies de la commune (...), qui en possède une si minime quantité »⁶⁷. En ce dernier tiers du XIX^e siècle, l'agriculture est encore la principale ressource économique de la commune, comme du canton (voire l'unique ressource aux yeux des conservateurs alors au pouvoir) : tout empiètement sur des terres productives est par conséquent jugé préjudiciable. A ces raisons économiques s'ajoute sans doute une certaine résistance à sacrifier des terres en faveur d'une entreprise privée et

étrangère à la commune⁶⁸, dont les retombées financières sont pour l'instant incertaines. Enfin, le Durnand, torrent sauvage et imprévisible, régulièrement en crue, est probablement perçu par les habitants comme une menace plutôt qu'un atout à exploiter, comme le formulera le chroniqueur martignerain Alpinus : « Il est pour Bovernier et spécialement pour Les Valettes un ennemi plus menaçant que la Dranse, c'est le Durnand : on peut bien dire qu'il est un danger permanent. Les innombrables blocs de granit que cachent les prairies verdoyantes des Valettes sont les témoins irrécusables des méfaits causés par le sauvage – et pittoresque ! – torrent. »⁶⁹ Le souvenir de la crue de 1852, qui détruisit sur son passage le pont et le moulin, emportant la roue du martinet jusqu'à Vouvry⁷⁰, devait encore être bien vivace dans les années 1870.

Onze des trente propriétaires concernés se prononçant contre la vente des terrains demandée par la Société des Gorges, le premier coup de pioche pour la route sera retardé de deux ans. L'autorité communale – dont le vice-président est Valentin Puipe, actionnaire de la Société des Gorges – apporte son soutien à cette dernière. Elle accepte de céder les terrains pris sur les « communaux », à condition, entre autres, de pouvoir utiliser la route projetée sans être chargée

⁶⁵ GAZETTE DU VALAIS, 28.10.1874, p. 4.

⁶⁶ AEV, Recensements – commune de Bovernier, 1880.

⁶⁷ AEV, 3 DTP, 125.7 – Lettre adressée au Conseil d'Etat, signée Auguste Sarrasin (juge, représentant des opposants), datée du 07.09.1874.

⁶⁸ *Ibid.* – Les opposants considèrent qu'« il s'agit là d'une entreprise tout à fait privé (sic) et qui ne saurait invoquer les avantages résultant de l'intérêt public » et mentionnent l'existence du chemin de Bémont, une alternative selon eux à la route prévue.

⁶⁹ FARQUET 1953, p. 327.

⁷⁰ *Ibid.*

15
 Bovernie 7 Septembre 1874.
 Au Conseil d'Etat
 du Canton du Valais.
 Monsieur le Président
 et Messieurs,
 Les souscriptes ayant appris
 qu'une société a proposé de établir une nouvelle
 route tendant aux gorges du Durnand, et qu'elle
 s'était adressée au Conseil d'Etat à l'effet
 d'être admise au bénéfice de la loi sur les expropri-
 ations pour cause d'utilité publique, prouvant la
 respectueuse liberté de venir protester contre cette
 demande, ce qui touche les propriétés privées sur
 leurs propriétés, au lieu dit "des Gorges du Durnand",
 canton Bovernie.
 En effet, il s'agit là d'une route
 privée d'un caractère tout à fait privé et qui
 ne saurait invoquer les avantages résultant de
 l'intérêt public. Or au point de vue, et se trouve
 déjà dans cette localité, à quelques toises de distance
 un chemin public allant dans la même direction,
 avec un seul mètre de pente et qu'il suffirait de
 rectifier et de réparer à très peu de frais.
 Il faut aussi mentionner que la route
 projetée n'apporterait que quelques avantages de la
 construction de la Severine, qui n'est pas de première
 qualité.
 Par ces considérations principales et
 autres que l'initiative supérieure voudra bien approuver,
 les souscriptes espèrent pour cette affaire être favorisés
 d'un refus légitime en faveur de la demande la main
 à la dépense de leurs propriétés. Et ont signé
 Et le Suppléant Substitut Auguste Perronin et
 les autres.
 Agüer

Monsieur le Président et Messieurs, l'assurance
 de notre considération très distinguée et des respectueux
 hommages
 Monsieur Auguste
 Michard Jeanpierre
 Joseph Durvaux
 Jean Joseph Serrasin
 Florentin Feron
 Jean Pierre Terroz
 Pollant Haurion
 Georges Fuisse Joseph
 Florentin Jean Augustin
 Jean Joseph Terroz
 La Verne de Jambouze Perron

◀ Lettre d'opposition à la construction de la route, signée par onze habitants de la commune de Bovernier en 1874. AEV, 3 DTP, 125.7.

de son entretien⁷¹. Elle demande ensuite au Conseil d'Etat que celle-ci soit déclarée « d'utilité publique », ce qui est nécessaire en vue des expropriations de terrains⁷². Pour justifier sa décision, le Conseil communal déclare avoir « pris en considération les avantages probables qui résulteraient de l'exploitation des dites gorges pour la commune de Bovernier » et vouloir « faire tout son possible pour faire réussir une opération dont les avantages se feront sentir dans tout

le district de Martigny en créant un atrait (sic) pour les étrangers qui fréquentent notre Canton et les amènera à séjourner plus longtemps chez nous »⁷³. De cette argumentation, il ressort que les gorges du Durnand sont bel et bien perçues comme un moyen d'attirer les touristes dans la région de Martigny et de les y retenir le temps d'un séjour. Les expropriations ayant été prononcées le 10 mai 1876 aux Valettes⁷⁴, la construction de la route peut commencer. Les

71 AEV, AC Bovernier, 05.04.1874.

72 AEV, 3 DTP, 125.7, 03.09.1874.

73 Ibid.

74 AEV, Gorges du Durnand, 2.06.05.1876.

travaux ont été adjugés à Alexandre Vady⁷⁵, maître maçon de Martigny, actionnaire important de la Société des Gorges. Le nombre d'ouvriers engagés n'est pas connu, mais les autorités de Bovernier ont exigé qu'ils soient pris « de préférence parmi les ressortissants de la commune »⁷⁶. En juillet de la même année, la route, de près d'un kilomètre, est achevée. Elle constituera au siècle suivant le premier tronçon de la route Les Valettes-Champex (1906).

FINANCEMENT COMPLÉMENTAIRE

La route a été financée entièrement par la Société des Gorges pour un montant avoisinant 13 000 francs, expropriations comprises⁷⁷. Quant aux passerelles, ou « galeries » comme elles étaient appelées à l'époque, elles ont été devisées en 1875 à 25 000 francs⁷⁸, ce qui est bien supérieur au capital-actions de 10 000 francs dont disposait la société lors de sa création. Pour compléter les fonds à sa disposition, celle-ci entre en contact avec Joseph Fama⁷⁹, dont elle espère un prêt ainsi qu'un appui pour élargir les rangs de ses actionnaires⁸⁰. Ce dernier est un personnage incontournable du paysage valaisan : il est alors président de Saxon (1867-1880) et député radical au Grand Conseil valaisan (1869-1877). Proche de l'influente famille Morand⁸¹, il bénéficie d'appuis dans les milieux radicaux du canton. Sa fortune repose principalement sur l'exploitation des fameux Bains de Saxon et du casino attenant, dont il est propriétaire et gérant.



▲ Joseph Fama (1813-1882), actionnaire principal de la Société des Gorges du Durnand. Photographie prise entre 1871 et 1875. Collection Musée de Saxon.

La démarche entreprise par MM. Clerc et Morand se révèle un succès : en septembre 1875, Fama souscrit pour 100 actions⁸² dans l'entreprise des Gorges du Durnand. Le capital-actions ayant entretemps été porté à 25 000 francs,

⁷⁵ AEV, Gorges du Durnand, 2, 17.10.1874 – A. Vady possède 16 actions en 1876, ce qui correspond à un investissement de sa part de 800 francs.

⁷⁶ AEV, AC Bovernier, R 14/6, 5.04.1874.

⁷⁷ AEV, Gorges du Durnand, 3 – Le montant englobe aussi la réalisation des sentiers en 1875. La somme de 2657,50 francs a été payée en indemnités.

⁷⁸ AEV, Gorges du Durnand, 2, 13.06.1875.

⁷⁹ SIMPSON 2005 – Joseph Fama (1813-1882), né à Spalato (aujourd'hui Split), s'établit à Martigny en 1849, puis à Saxon.

⁸⁰ AEV, Gorges du Durnand, 2, 13.06.1875 – « MM. Clerc et Morard sont désignés pour aller trouver M. Fama à Saxon, pour recueillir les souscriptions d'actions de la Société et si possible contracter un emprunt (...) ».

⁸¹ DEBONS & PAYOT 2013, pp. 145, 148, et BRULHART 2010, pp. 28-29 – Dans le réseau de J. Fama figurent notamment Valentin Morand (père), Charles et Alphonse Morand. Lorsqu'il est arrivé en Suisse, Fama a logé dans la maison Morand, ancien Hôtel de l'Aigle.

⁸² AEV, Gorges du Durnand, 1 – Joseph Fama sait alors que les jours du casino sont comptés, la révision de la Constitution fédérale ayant promulgué en 1874 la fermeture définitive de toutes les maisons de jeux dans les cinq ans. Le casino fermera en 1877, après seize ans d'activité, suivi d'un rapide déclin des Bains.

il devient le principal actionnaire de la Société des Gorges, fournissant à lui seul le cinquième du capital. A sa suite⁸³, des ressortissants de Genève acquièrent 30 actions, pour un montant de 1500 francs : il pourrait s'agir là des souscriptions réunies par Joseph Fama en mobilisant son propre réseau. Ce capital est bienvenu pour financer les travaux entrepris dans l'intervalle.

LES GALERIES ET CHEMINS (1875)

Durant la procédure d'expropriation des terrains destinés à la route, la Société des Gorges a en effet mis en chantier la construction des passerelles. Les travaux de minage et la pose des consoles en fer, fournies par la maison Ott à Berne⁸⁴, ont été adjugés à la Société des mineurs, représentée par Charles Rausis d'Orsières. Le bois destiné aux galeries est martelé par contre dans les forêts de la commune de Bovernier, comme convenu avec cette dernière⁸⁵. Au printemps de l'année 1875, les passerelles et escaliers sont construits puis installés dans les parois abruptes des gorges par l'entreprise de Jean-Baptiste Semblanet, charpentier à Martigny-Bourg. Des manœuvres sont engagés sur le chantier⁸⁶. Les comptes et protocoles de la Société ne disent rien de leur bravoure ou des moyens engagés pour assurer leur sécurité au-dessus du cours tumultueux du Durnand. On y apprend par contre que les travaux de minage ont été surveillés par l'ancien président Lucien Rouiller, des Valettes, tandis que le maçon Alexandre Vady, le serrurier Amédée Guerraz et le charpentier Semblanet, tous de Martigny, ont été chargés de vérifier la bonne exécution de la pose des consoles. De ce chantier exceptionnel et audacieux restent quelques dates et chiffres : en décembre 1875, les travaux des galeries font l'objet d'une reconnaissance. Elles ont coûté au final 13 182 francs⁸⁷.



▲ Deux images du photographe Alexis Robatel (°1839) de Martigny, certainement parmi les plus anciennes des gorges du Durnand, récemment aménagées. Ces photographies (vers 1875-1880) ont été vraisemblablement commandées par Joseph Fama, dont elles étaient la propriété.
Collection Musée de Saxon.

⁸³ *Ibid.* – Les signatures des bons par MM. Chaillon, Davret, Fevaz, Hensel (...) ont été apposées après celle de Joseph Fama, soit après septembre 1875.

⁸⁴ AEV, Gorges du Durnand, 2, 17.11.1874.

⁸⁵ AEV, AC Bovernier, R 14/4, 5.04.1874 – Il s'agit de la participation financière de la commune pour être actionnaire à hauteur de 1000 francs.

⁸⁶ AEV, Gorges du Durnand, 3 – Bons payés en 1875, 1876 et 1877.

⁸⁷ AEV, Gorges du Durnand, 3, 1878.



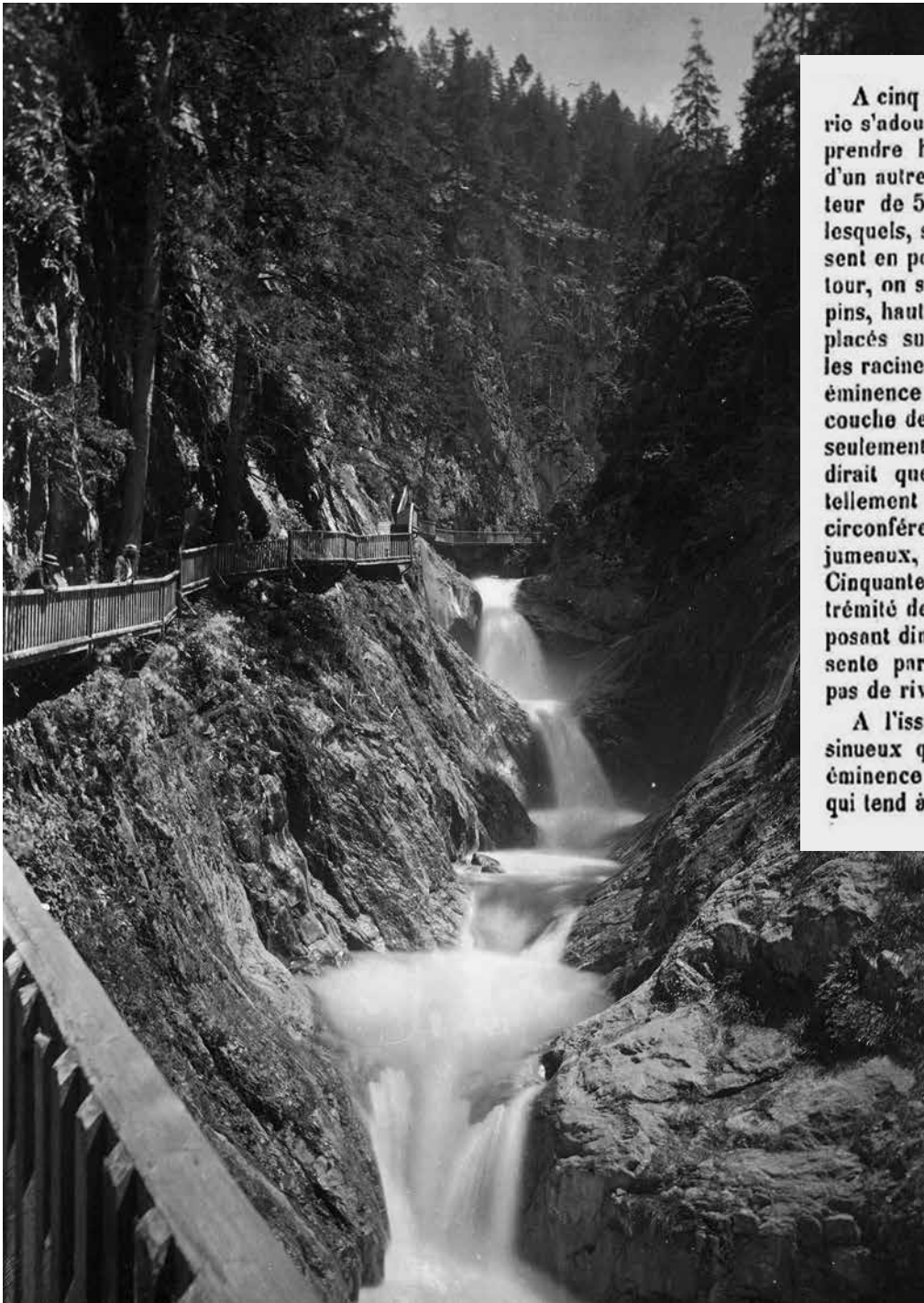
Quelques mois plus tôt, en août 1875, la Société industrielle de Martigny invite son homologue de Sion à une « journée de fraternisation », avec banquet et promenade aux gorges du Durnand récemment équipées. *Le Confédéré* qualifie l'événement d'« inauguration des gorges » et en fait un compte-rendu probablement surfait⁸⁸. Après un banquet réunissant 150 convives à l'Hôtel de Ville de Martigny et un discours de circonstance, les membres des deux sociétés se déplacent aux gorges « précéd(és) et suivi(s) par une foule innombrable ». Aux Valettes, « hameau pavoisé de drapeaux fédéraux et de plusieurs cantons » où ont été dressées « de nouvelles tables enguirlandées », la délégation est accueillie par le curé de la paroisse [le chanoine Gaspard Delasoie], avant de monter vers les gorges, ce « nouveau champ d'exploration » rendu possible grâce aux « sacrifices et à l'initiative de la Société industrielle de Martigny ».

Pour l'anecdote, le rédacteur de l'article passe sous silence le fait que la Société industrielle de Sion a visité le matin même les gorges du Trient⁸⁹. C'est d'ailleurs à la lumière de la concurrence entre les deux sites que doit se lire l'article de la *Gazette de Lausanne*, repris quelques jours plus tard par *Le Confédéré*⁹⁰ à des fins visiblement promotionnelles. Si l'auteur commence par une description élogieuse des gorges du Trient et du Grand Hôtel des Gorges, il poursuit non sans partialité : « Eh bien, le charme étrange de ces asiles a été égalé, sinon surpassé, avant-hier, pour toutes les personnes qui ont assisté à l'inauguration des gorges de Durnand (...). Ce n'est pas qu'il y ait de comparaison à établir entre les gorges du Trient et celles de Durnand. Les premières présentent un intérêt plus scientifique aux géologues et aux amateurs du genre sévère », tandis que le Durnand « est un spectacle qui émeut mais ne se décrit pas ». L'auteur conclut en recommandant ce site aux « membres du Club Alpin Suisse et aux nombreux touristes qui parcourent en ce moment notre vallée ».

⁸⁸ CONFÉDÉRÉ, 15.08.1875, p. 1.

⁸⁹ ACMY, Ville, 15.8.29.06.1875 – La « décision de laisser la Société industrielle de Sion se rendre aux gorges du Trient comme prévu » y est mentionnée.

⁹⁰ CONFÉDÉRÉ, 15.08.1875, p. 1.



A cinq minutes plus loin, la pente de la galerie s'adoucit. On s'arrête là volontiers pour reprendre haleine et admirer en face une scène d'un autre genre. — Le long d'une paroi à hauteur de 50 mètres, descendent des filets d'eau, lesquels, se précipitant sur les saillies, se dispersent en poussière. Puis, après un nouveau contour, on se trouve en face de deux énormes sapins, hauts de plus de 35 mètres, à tige droite, placés sur la même ligne dont les branches et les racines s'entrelacent. Leur existence sur une éminence rocheuse, s'alimentant d'une légère couche de terre et de quelques touffes de mousse seulement, est un phénomène de la nature. On dirait que celle-ci les a créés à même date, tellement ils sont semblables d'élévation et de circonférence, pour devenir, comme deux frères jumeaux, les fiers gardiens de ces solitudes. — Cinquante mètres encore, puis on arrive à l'extrémité de la galerie, durant lesquels l'effet imposant diminue. — Enfin, tout cet ensemble présente par sa variété, un site grandiose qui n'a pas de rival.

A l'issue de la galerie, on touche au sentier sinueux qui amène à un pavillon situé sur une éminence arrondie, point de jonction au sentier qui tend à Champex.

▲ *Le Confédéré*,
17 août 1877, p. 3.

◀ Dernier tronçon du parcours initial, aujourd'hui disparu. A l'emplacement de la barrière au premier plan se termine le parcours actuel. Les deux grands sapins décrits par Joseph Emmonet dans son article sont visibles à gauche de l'image.

Collection CREPA,
début du XX^e siècle.

L'OUVERTURE AU PUBLIC (1876)

En été 1876, aussitôt la route achevée, les gorges reçoivent leurs premiers visiteurs : *Le Confédéré* fait en effet mention d'une sortie des écoles de Bex⁹¹. Le pavillon d'entrée n'ayant pas encore été construit, les tickets s'acquièrent sur place auprès du « fils Semblanet (sic) »⁹². Le parcours dure une quinzaine de minutes. Il emprunte 800 mètres de galeries et offre un spectacle époustouflant, « une douzaine de cascades de 15 à 20 mètres se succéd(ant), se précipit(ant) en écume ». L'effet est qualifié de saisissant⁹³. A l'extrémité des passerelles, un chemin de sortie, tracé par l'entreprise Rausis et Cie⁹⁴, conduit au lieu-dit Chanton Lombard ; sur cette esplanade a été construit un pavillon où l'on peut se restaurer. Un autre sentier ramène ensuite les visiteurs sur le chemin des Valettes⁹⁵.

LA CONSTRUCTION DU RESTAURANT ET L'INAUGURATION (1877)

Il faudra attendre l'année suivante pour que soit construit le « pavillon d'entrée ». Le premier projet de l'architecte Kalbermatten, jugé trop onéreux⁹⁶, a en effet dû être revu à la baisse. La Société des Gorges, qui a déjà investi 1430 francs de plus que le capital à sa disposition, recourt à des emprunts, notamment auprès de membres de la société (Jacques Clerc, Charles Morand, Jean-Baptiste Semblanet)⁹⁷. Finalement, le pavillon est bâti au printemps 1877 et sa gestion confiée à Ferdinand Lugon de Finhaut, un autre actionnaire de la Société⁹⁸.

Les infrastructures comprennent aussi une écurie pour abriter les chevaux le temps de la visite : en effet, l'accès au site pouvait se faire en voiture hippomobile grâce à la route de l'Entremont puis à celle reliant Les Valettes aux gorges. Les visiteurs accompagnés d'un guide-muletier (ce qui était généralement le cas des touristes en route pour Champex) se séparaient de leur monture le temps de visiter les gorges, tandis que leur guide s'engageait avec cette dernière sur le sentier en forêt réservé à l'usage des mulets⁹⁹ pour retrouver ensuite leur(s) client(s) au Chanton Lombard.

En été 1877, les gorges du Durnand sont officiellement inaugurées. Depuis les premières démarches effectuées par les concessionnaires Gaillard et Morand, près de dix ans se sont écoulés : une décennie jalonnée de négociations, de concessions puis de transfert de concession, de procédures, et enfin d'un chantier aussi prodigieux qu'artisanal, qui ouvre une période nouvelle et attendue, celle de l'exploitation.

Pour marquer l'événement, une fête est donnée le 8 juillet. La présence de soixante sociétaires et l'agrément de la « musique de Martigny » laissent penser que les invités proviennent principalement du coude du Rhône. A cette occasion, le président de la Société industrielle Joseph Emmonet rend, non sans un certain soulagement, un hommage appuyé aux ouvriers, évoquant les « constructeurs intrépides qui, perchés sur l'abîme, ont exécuté les travaux au péril de leur vie », « des hommes hardis, suspendus sur le gouffre et ballottés sur un pont volant (...) ». Il ajoute : « On est à se demander comment cet ouvrage téméraire a pu être effectué sans victime. »¹⁰⁰

⁹¹ CONFÉDÉRÉ, 23.07.1876, p. 3 – Une fois de plus, les gorges du Durnand sont comparées à celles du Trient.

⁹² AcMy, Ville, I 5.8, 03.06.1877.

⁹³ CONFÉDÉRÉ, 17.08.1877, p. 3.

⁹⁴ AEV, Gorges du Durnand, 2, 02.04.1875.

⁹⁵ CONFÉDÉRÉ, 23.07.1876, p. 3, et 13.08.1876, p. 2.

⁹⁶ AEV, Gorges du Durnand, 2, 15.06.1876.

⁹⁷ AEV, Gorges du Durnand, 3 ; AEV, Gorges du Durnand, 2, 19.05.1877.

⁹⁸ AcMy, Ville, I 5.8, 3.06.1877.

⁹⁹ AEV, Gorges du Durnand, 2, 31.03.1899 – Ce sentier « des mulets » est mentionné en 1899 en raison de sa correction.

¹⁰⁰ CONFÉDÉRÉ, 17.08.1877, p. 3.



▲ Gorges du Durnand, automne 2021

© Didier Abbet

Toutefois, que le visiteur se rassure : les galeries offrent « toutes les garanties de solidité désirables ». Joseph Emmonet confirme qu'elles ont « subi, sans dégât aucun, les épreuves de la charge de deux cents personnes circulant en même temps » le jour de l'inauguration.

Pour faire connaître le site, la Société organise en septembre un « train de plaisir » à prix réduits partant de

Genève, opération destinée à faire découvrir les gorges, « actuellement fort en vogue et fort visitées », ainsi que le lac de Champex¹⁰¹. Les deux sites sont en effet portés par la même promotion : dans son discours d'inauguration, Joseph Emmonet a fait du lac de Champex la suite logique d'une visite aux gorges, en précisant qu'« il y a là de quoi retenir avec plaisir le touriste »¹⁰².

¹⁰¹ CONFÉDÉRÉ, 14.09.1877, p. 3 et GAZETTE DU VALAIS, 12.09.1877, p. 1 – Cette opération promotionnelle sera renouvelée par la suite.

¹⁰² CONFÉDÉRÉ, 17.08.1877, p. 3.

LES GORGES JUSQU'À LA FIN DU XIX^e SIÈCLE

LES REVENUS

La billetterie

Durant les premières années, la vente des tickets est confiée à un « jeune employé » (de 16 à 19 ans environ¹⁰³), doué « d'intelligence et d'instruction suffisantes », que la Société des Gorges engage au titre de « contrôleur » et/ou de guide des gorges, et qu'il charge accessoirement du « petit entretien » de la route. Chaque soir, il se rend à Martigny-Bourg chez le président Emmonet et lui remet la recette de la journée. Son salaire est d'un franc par jour¹⁰⁴, soit le prix d'une entrée plein tarif¹⁰⁵.

Cette rétribution montre que le prix d'une entrée aux gorges n'est pas à la portée de toutes les bourses¹⁰⁶, comme le confirme la comparaison avec les salaires des ouvriers du chantier des gorges : les manœuvres ont en effet été payés 25 ct/h, et les mineurs 35 ct/h¹⁰⁷. A cette époque, le tourisme est affaire de gens fortunés, issus des classes supérieures de la société ; il le restera jusqu'à la Première Guerre mondiale.

¹⁰³ Auguste Damay (Le Bourg), Alfred Fracerens [Frasseren] (Trient), Paul Rouiller de Lucien (Les Valettes), Antoine Cretton d'Alexandre (Le Borgeaud) figurent parmi les premiers employés comme contrôleurs.

¹⁰⁴ AEV, Gorges du Durnand, 2, 25.03.1880 et 13.03.1881.

¹⁰⁵ *Idem* – Les prix ne varieront pas jusque dans les années 1920.

¹⁰⁶ EMONET 1903, p. 66 – Pour comparaison, une chambre d'hôtel à Champex, avec pension complète, coûte en 1903 entre 4 et 8 francs par jour.

¹⁰⁷ AEV, Gorges du Durnand, 2, 1875.

Carif
de l'entrée aux Gorges du Durnand.

	S.	C.
1 ^o Pour les étrangers au Canton pas passants	1.	00.
2 ^o Pour les Suisses	1.	50.
3 ^o Pour les habitants de la Suisse de Martigny quand ils se présentent au bureau de <u>Carif</u> seulement	1.	90.
4 ^o Les Suisses de la province et plus avant dont a une réduction de 50 pour cent sur les prix fixes ci dessus	1.	50.
5 ^o Les Suisses passant pour 10 à 50 heures au moins	1.	30.
6 ^o Plus de 50 heures, chacun	1.	30.
7 ^o Les Suisses du Canton de Valais au passage pour la route de ces pays		

L'entrée des Gorges est gratuite :

- a) Pour les administrés de la Société des Gorges
- b) Pour les membres de famille, domestiques, cochers ou guides accompagnant les étrangers
- c) Pour les ministres d'hôtel et leurs employés, tels que commis-chefs portiers
- d) Les représentants de la Commune de Reuverney

Le Comité pourra dans des cas particuliers et dans l'intérêt de la Société, dégrader ou même rendre gratuite l'entrée en faveur des 1^o Mar 1877
Société de Contact et d'Administration
Le Président
L. Emmonet
Le Secrétaire
A. Couchevin

▲ Tarifs de l'entrée aux gorges du Durnand fixés le 19 mai 1877. AEV, Couchepin, 1257/13.

Différents tarifs d'entrée sont toutefois pratiqués¹⁰⁸, en fonction de l'origine des visiteurs et de la taille des groupes. Les Valaisans ont droit à un « demi-tarif ». Des rabais semblables sont octroyés aux groupes de plus de vingt personnes et aux écoliers en sortie de classe. Enfin, certains visiteurs bénéficient de l'entrée gratuite : ce sont les actionnaires de la Société des Gorges ainsi que les ressortissants de la commune de Bovernier¹⁰⁹, ceci jusque dans les années 1920. La gratuité est accordée également aux « courriers (sic) de famille, domestiques, cochers ou guides accompagnant des étrangers » ainsi qu'aux « maîtres d'hôtel et leurs employés »¹¹⁰. Les ressortissants de la paroisse de Martigny « quand ils se présenteront au nombre de cinq au moins » ne paient que 30 centimes.

En l'absence de données chiffrées autres que le montant total des recettes d'entrées, le nombre de visiteurs ne peut qu'être grossièrement estimé. Les gorges du Durnand rencontrent assurément un moindre succès que celles du Trient. Durant les treize premières années d'exploitation, c'est-à-dire de 1877 à 1889, les entrées représentent une moyenne annuelle de 1581.70 francs, contre plus de 8878 francs pour celles du Trient à la même période¹¹¹. Même en y ajoutant le montant perçu par la location du restaurant, les gorges du Durnand se révèlent cinq fois moins lucratives que ces dernières.

La location du pavillon

Le pavillon-restaurant des gorges est mis en location par le biais de « la Feuille officielle du Canton et par trois publications successives aux criées publiques de Martigny »¹¹². Après Ferdinand Lugon, en 1877, les locataires sont Maurice



▲ Premier bâtiment servant de pavillon d'entrée des Gorges du Durnand, abritant un café-restaurant, ainsi qu'un magasin de « sculptures, pierreries, photographies » à la fin du XIX^e siècle. Collection Jean-Marie Michellod.

Bochatey Cretton, de Martigny, puis le juge et ancien président de Bovernier Lucien Rouiller, des Valettes, qui avait précédemment assuré la surveillance des travaux dans les gorges et travaillé comme manœuvre¹¹³.

Le prix du bail, qui a été fixé à 600 francs en 1878, baisse progressivement pour se fixer à 150 francs huit ans plus tard (soit de 1886 à 1889), signe sans doute que les bénéfices sont inférieurs à ceux initialement escomptés. Lucien Rouiller se plaint d'ailleurs de « la faible recette du pavillon »¹¹⁴ : la société exploitante lui donnera la possibilité d'ouvrir « un magasin de photographies, pierreries et de sculptures dans l'une des salles »¹¹⁵. A partir de 1890, le

¹⁰⁸ AEV, Couchepin, 1257/13, 1877.

¹⁰⁹ AEV, AC Bovernier, R 14/4, 05.04.1874 – A la suite de la demande du Conseil communal, en échange de terrains pour la route.

¹¹⁰ AEV, Gorges du Durnand, 2, 19.05.1877.

¹¹¹ REGUEIRO & GAMPER 2007, p. 177 – Tableau des dépenses/recettes des gorges, de 1876 à 1899.

¹¹² C'est du moins le cas en 1881 (bail du juge Lucien Rouiller de Bovernier).

¹¹³ Lucien Rouiller est aussi actionnaire de la Société des Gorges et membre de la Société industrielle de Martigny.

¹¹⁴ AEV, Gorges du Durnand, 2, 23.08.1881.

¹¹⁵ *Idem*, bail de 1881 – Avant la vogue des cartes postales, les photographies rencontraient déjà un certain succès : Maurice Bochatey en vendait alors dans son assortiment de mercerie à Martigny (FARQUET 2011, p. 10).

mode de rétribution est modifié : dès lors, le locataire du restaurant empoche les recettes d'entrée, mais il s'acquitte d'un bail annuel plus élevé, qui est de 1540 francs en moyenne jusqu'à la Première Guerre mondiale¹¹⁶.

Ce montant correspond grosso modo aux rentrées financières totales qu'encaisse annuellement la Société des Gorges. Au terme des travaux d'aménagement, celle-ci a investi 35 931 francs en infrastructures (route, galeries, pavillon)¹¹⁷ et contracté une dette de 10 900 francs. Il importe donc de faire une bonne publicité afin de rentabiliser ces investissements.

UNE PROMOTION ACTIVE

Articles de presse et réclames

Les exploitants s'engagent activement pour faire connaître le site et le hisser parmi les curiosités naturelles incontournables de la région et au-delà. Pour ce faire, ils peuvent compter sur l'appui du *Confédéré*¹¹⁸, organe des libéraux valaisans, mais aussi de la conservatrice *Gazette du Valais*. La première année d'exploitation, le curé de Bovernier, le chanoine Delasoie, prend également la plume pour célébrer les gorges du Durnand comme « l'un des sites les plus prestigieux du Valais »¹¹⁹.

En 1880, la Société des Gorges fait établir « une dizaine de grands tableaux comprenant (des) photographies des

gorges du Durnand » pour les afficher dans les hôtels de la région¹²⁰ : dans cette liste figurent les établissements de Martigny (hôtels Clerc¹²¹, Mont-Blanc, La Tour, Grand'Maison), le « Grand Hôtel des Salines à Bex et (celui de) Mr Seiler à Zermatt », l'Hôtel de la Tête Noire, sur la route de Chamonix, ainsi que quelques buffets de gare. Par contre, il est révélateur de constater qu'aucun tableau-réclame n'est destiné au Grand Hôtel des Gorges du Trient. La publicité est clairement destinée aux touristes qui visitent la Suisse, y compris ceux qui fréquentent ses lieux de cure et ses casinos, dénommés à cette époque « cercles des étrangers ». Des tableaux-réclames sont en effet destinés au Casino des Bains de Saxon, au Cercle des étrangers à Evian et au Kursaal de Montreux¹²².

Géographiquement parlant, la publicité est dirigée vers les villes touristiques du bord du Léman, sous la forme de réclames dans la presse locale et dans celle qui s'adresse aux étrangers¹²³. Les clients de l'agence de voyage britannique Thomas Cook et Fils, qui transitent par Chamonix et Loèche-les-Bains, ne sont pas non plus oubliés : l'un des tableaux-réclames est destiné au bureau qui représente l'agence à Genève¹²⁴. La Société des Gorges prévoit aussi octroyer une bonification aux cochers en provenance de Chamonix qui amèneraient des étrangers au Durnand¹²⁵. Mais la promotion des gorges vise aussi une frange de la population indigène qui peut s'offrir plaisirs et oisiveté : une publicité est faite dans les théâtres (en 1889, une

¹¹⁶ AEV, Gorges du Durnand, 3.

¹¹⁷ *Idem*, 1878 – Le détail est le suivant : routes et sentiers, 13 174 francs ; pavillons et dépendances, 9575 francs ; galeries 13 182 francs.

¹¹⁸ Le site du Durnand est systématiquement comparé à celui du Trient, qui « pourrait bien un jour être obligé de lui céder la palme » (CONFÉDÉRÉ, 13.08.1876, p. 2).

¹¹⁹ DELASOIE 1876, pp. 14-15.

¹²⁰ AEV, Gorges du Durnand, 2, 29.06.1880.

¹²¹ L'Hôtel Clerc reçoit notamment les clients de l'agence de voyage du Britannique Thomas Cook (HUMAIR, TISSOT & LAPOINTE-GUIGOZ, 2011, p. 237).

¹²² AEV, Gorges du Durnand, 2, 23.04.1889.

¹²³ AEV, Gorges du Durnand, 2, 06.06.1883 et 23.04.1889 – *Gazette de Lausanne, Nouvelliste Vaudois, Journal des étrangers de Vevey, Journal des étrangers de Montreux, Le Moniteur de Bex*.

¹²⁴ *Idem*, 13.03.1881 – Chez « MM. Cook et Fils à Genève pour leur bureau ».

¹²⁵ *Idem*, 06.06.1883.



LES VALETTES, entrée du Village. 22

- ▲ Entrée des Valettes depuis Bovernier. Sur le bâtiment servant d'école, à gauche de la photo, a été peinte une inscription signalant les gorges du Durnand (photo prise vers 1915).
Fonds Künzi, Commune d'Orsières, Médiathèque Valais - Martigny (263phA05-041f).

annonce publicitaire est prévue sur « la toile du théâtre de Lausanne ») ou à l'Exposition fédérale de Zurich en 1883¹²⁶. En l'absence d'un registre des visiteurs¹²⁷, il est impossible de connaître leur origine et d'évaluer l'impact des démarches publicitaires entreprises. La presse de l'époque

relate des sorties de classes d'écoles en provenance de Sion ou de Bex par exemple, des visites de groupes sportifs romands (Club Alpin, vélo-club, etc.), mais la fréquentation par les touristes étrangers est difficile à quantifier.

¹²⁶ *Idem*, 23.04.1889 et 25.03.1882.

¹²⁷ Il était pourtant prévu que le guide tienne « un registre des étrangers (...) dans lequel il est spécialement fait mention de l'hôtel ou du lieu de leur départ » (AEV, Gorges du Durnand, 2, 25.03.1885).

Le guide du voyageur «Martigny et ses environs»

Les gorges du Durnand figurent en outre en bonne place, gravure à l'appui, dans un guide itinéraire intitulé « Martigny et ses environs », qui paraît en 1880¹²⁸ à Lausanne. Il a été rédigé par Jules Emonet¹²⁹, fils du président de la Société industrielle, laquelle a soutenu financièrement la publication¹³⁰ en raison de l'*utilité* de l'exploitation du site du Durnand et de l'« intérêt tout particulier » que ce site représente pour Martigny.

Le petit guide compte trente-cinq pages illustrées de quelques gravures, dont une représentant les gorges du Durnand et une autre le lac de Champex. Si son titre laisse imaginer une présentation équilibrée des différents sites à visiter à Martigny et alentour, il n'en est rien. La brochure passe en effet sous silence les sites desservis par la gare de Vernayaz : ni les gorges du Trient (situées à quatre kilomètres seulement de Martigny) ni la cascade de la Pissevache¹³¹ n'y sont mentionnées. Par contre, parmi les excursions à faire, figure en bonne place celle de Martigny aux gorges du Durnand, qui « doit être inscrite à la tête du programme d'excursions de chaque touriste arrivant à Martigny », car elles « n'ont point de rivales en leur genre »¹³². L'auteur mentionne en outre les itinéraires pour se rendre à Chamonix (par la « nouvelle route douce et assez spacieuse » de Martigny à La Forclaz¹³³), mais il ignore celui qui traverse la vallée du Trient, bien qu'il soit alors en plein essor et jalonné d'hôtels et commodités.

Ce guide a un caractère publicitaire évident, motivé sans doute par la parution simultanée de la brochure « Salvan et ses environs »¹³⁴, par E. Gross. En raison de leur proximité avec la station de Vernayaz, « la Pissevache et les gorges du Trient [peuvent être visitées] dans l'intervalle du passage

de deux trains »¹³⁵, alors qu'il faut compter quatre heures aller-retour pour se rendre à pied aux gorges du Durnand depuis Martigny à la fin du XIX^e siècle.



▲ Deux opuscules concurrents vantant les sites de villégiature des environs de Martigny et de la vallée du Trient.

© CREPA.

¹²⁸ CONFÉDÉRÉ, 6.08.1880, p. 3.

¹²⁹ AEV, Gorges du Durnand, 3, 1880.

¹³⁰ ACMY, Ville, I 5. 8, 26.02.1879 – Sa contribution se monte à 60 francs.

¹³¹ L'auteur mentionne par contre sur territoire français, après Tête-Noire et Vallorcine, la « cascade du Bérard qui mérite d'être visitée ».

¹³² MARTIGNY ET SES ENVIRONS 1880, p. 12.

¹³³ *Ibid.*, pp. 22-25.

¹³⁴ GROSS 1880 et PERRIARD-VOLORIO 1996, p. 120.

¹³⁵ BAEDEKER 1898, pp. 252, 303.



Double page: Gorges du Durand, automne 2021 © Marie d'Amico / Didier Abbet





DE LOURDES DÉPENSES

Entretien courant des infrastructures

Assurer une promotion soutenue des gorges est indispensable car les galeries nécessitent régulièrement des réparations. En 1886, l'abri des voitures et des chevaux est reconstruit. En 1890, c'est le pont sur les gorges qui doit être changé¹³⁶. Six ans plus tard, de fortes dépenses (900 francs environ) doivent à nouveau être consenties, obligeant les exploitants à puiser dans le fonds de réserve. Les galeries sont en effet régulièrement endommagées par des chutes de pierre, dégâts imputés pour une part aux activités de dévalement de bois en amont ainsi qu'au mauvais entretien de la route.

Malgré des entrées relativement faibles et des coûts de réparation souvent conséquents, la Société des Gorges parvient néanmoins en une quinzaine d'années (soit en 1892) à rembourser la dette de départ¹³⁷, mais sans tirer de réels bénéfices. Durant la décennie 1890 – alors que le Valais vit un « démarrage économique sans précédent »¹³⁸ –, la situation financière est saine, laissant toutefois un bénéfice annuel assez modeste, puisqu'inférieur en moyenne à nonante francs. Cependant, une catastrophe naturelle imprévisible va impacter durablement ses finances.

La crue dévastatrice de juillet 1898 et la reconstruction

L'année 1898 est en effet une année noire pour la Société des Gorges, comme d'ailleurs pour les communes riveraines. Le 20 juillet, le Durnand connaît une crue exceptionnelle qui emporte deux personnes occupées au flottage du bois¹³⁹. Une grande partie des galeries, en

VALAIS. — Une catastrophe vient de plonger dans la consternation le village de Bovernier. Mercredi, par suite de fortes pluies, un gros glissement de terrain s'est produit dans le vallon de la Guraz. Les eaux du Durmand s'enflèrent alors démesurément et, roulant cette masse énorme, semèrent en quelques instants la mort et la désolation sur leur passage.

En effet, tout fut déraciné, enlevé ; arbres, gros granits, ponts, une parties des galeries des belles gorges, moulins, foulons, etc., sans compter beaucoup de prés qui sont entièrement perdus. Pour comble de malheur, M. Girard, marchand de bois, de Martigny-Ville, et ses ouvriers étaient occupés à flotter du bois dans le torrent. Douze ouvriers furent sauvés presque miraculeusement, mais M. Girard lui-même et l'un de ses ouvriers furent entraînés dans le gouffre mobile.

Toutes les recherches faites pour découvrir un vestige de leurs corps n'ont donné aucun résultat. C'était un excellent patron, marié et père de plusieurs enfants. Son malheureux compagnon était un jeune homme, célibataire, le meilleur soutien d'une pauvre famille, et ne comptant l'un et l'autre que de nombreux amis.

▲ Extrait du *Confédéré de Fribourg* du 27 juillet 1898, p. 2, relatant la crue du 20 juillet.

particulier dans la portion supérieure du parcours, sont arrachées, ceci alors que des réparations onéreuses venaient d'être terminées au printemps¹⁴⁰.

Le comité de la société, réuni d'urgence, fait estimer les travaux, puis décide de reconstruire au plus vite les galeries situées en aval de la grande cascade : à partir du 18 août, la partie inférieure des gorges ouvre à nouveau au public¹⁴¹. Au printemps suivant, les travaux continuent en

¹³⁶ AEV, Gorges du Durnand, 2, 08.04.1886 et 10.06.1890 ; AEV, Gorges du Durnand, 3 – Plus de mille francs sont versés en 1890 et 1891 à Lovay charpentier.

¹³⁷ AEV, Gorges du Durnand, 3, 1892.

¹³⁸ ROUILLER 1999, p. 190.

¹³⁹ FARQUET 2016, p. 177 – La crue emporte l'entrepreneur Frédéric Girard du Guercet, marchand de bois à Martigny-Ville, et Jean-Joseph Pellaud, de Bémont, son ouvrier âgé de 18 ans.

¹⁴⁰ AEV, Gorges du Durnand, 2, 30.05.1898 – Les réparations de mai 1898 avaient coûté 436.80 francs.

¹⁴¹ *Idem*, 18.08.1898.



- ▲ Après la crue, le pont est reconstruit : les béquilles de soutien sont remplacées par des tirants arrimés à la roche. Les passerelles se dédoublent, empruntant un nouveau parcours. Carte postale publicitaire éditée par une entreprise jurassienne. Collection CREPA.

amont avec la pose de cent soixante mètres environ de nouvelles galeries de bois, posées sur des poutrelles de fer. La reconstruction a été adjugée à Albert Puippe, menuisier et par ailleurs président de Bovernier¹⁴², pour la partie bois, et aux Fils d'Auguste Métral pour la partie fer¹⁴³. Une nouvelle sortie des gorges au Lombard est réalisée, tandis que le sentier des mulets est corrigé à la demande de la commune de Bovernier.

En 1900, deux ans après la crue, c'est au tour du pont transversal d'être rebâti : sa reconstruction a été jugée indispensable pour offrir un coup d'œil spectaculaire sur les cascades. Afin de le mettre beaucoup plus à l'abri de nouveaux éboulements, le nouvel ouvrage (qui mesure deux mètres de large, ce qui est bien supérieur au pont actuel) est établi « à environ 3 mètres plus haut que l'ancien »¹⁴⁴. Dans un second temps, il est consolidé avec des tirants. Une galerie neuve de dix-neuf mètres environ est établie afin de le relier aux passerelles construites précédemment. Ce tracé en Y, bien visible sur les photographies d'époque, subsistera jusqu'au milieu du XX^e siècle.

L'ensemble de ces travaux coûte 13 000 francs environ¹⁴⁵, soit une somme équivalente à celle investie quinze ans plus tôt pour établir les passerelles. La Société des Gorges se voit contrainte d'emprunter 10 000 francs, en deux étapes. Pour garantir le second emprunt, de 6 000 francs, qu'elle contracte auprès d'un particulier (M. Chanton à Glis) avec un intérêt de 5 %¹⁴⁶, elle affecte en hypothèque de premier rang tous les immeubles qu'elle possède sur la commune de Bovernier, à savoir le pavillon (soit le restaurant-magasin), la route des gorges, les chemins d'accès et de sortie ainsi que les galeries et escaliers ; ces biens ont été estimés par la commune de Bovernier à 48 890 francs¹⁴⁷.

¹⁴² AEV, Gorges du Durnand, 2, 15.10.1899.

¹⁴³ AEV, Gorges du Durnand, 4,1, pièce 29.

¹⁴⁴ AEV, Gorges du Durnand, 2, 06.08.1898 et 08.07.1900.

¹⁴⁵ AEV, Gorges du Durnand, 3, 1899-1900.

¹⁴⁶ AEV, Gorges du Durnand, 5, 02.03.1900.

¹⁴⁷ *Idem*, 09.12.1899 – Expertise de la commune de Bovernier.



A ces dépenses aussi lourdes qu'imprévues viennent s'ajouter les réclamations du locataire du pavillon, qui, préterité par les travaux suite à la crue, menace de fermer gorges et restaurant s'il n'obtient pas une réduction notable de son loyer. S'ensuit un long différend, qui se termine par un procès deux ans plus tard, tranché en défaveur du locataire, M. Vairoli¹⁴⁸.

En juin 1900, alors que la reconstruction touche à sa fin, *Le Confédéré* formule le vœu que « beaucoup d'étrangers viennent (...) visiter les grandioses cascades des Gorges, afin que (...) la société soit amplement dédommée des grandes dépenses qu'elle vient de faire pour reconstruire les galeries et réparer les sentiers »¹⁴⁹.

◀ Les Gorges du Durnand, automne 2021

© Didier Abbet

¹⁴⁸ AEV, Gorges du Durnand, 2, 18.08.1898 – L'affaire se finira devant un tribunal le 11 février 1900.

¹⁴⁹ CONFÉDÉRÉ, 02.06.1900, p. 2.

LA BELLE ÉPOQUE ?

L'ESSOR DU TOURISME ET LE DÉVELOPPEMENT DE CHAMPEX

Le tournant du siècle marque un nouveau départ pour l'entreprise des Gorges du Durnand. Après la reconstruction des passerelles et du pont, c'est aussi l'heure du renouvellement de la concession d'exploitation que détient la Société des Gorges : à l'unanimité des quinze membres présents à l'Assemblée primaire des chefs de famille, la commune de Bovernier accepte de la reconduire pour une durée de trente ans¹⁵⁰. En ce qui concerne la commune de Martigny-Combe, la concession sera renouvelée en 1906¹⁵¹.

Les exploitants, qui viennent d'investir des sommes considérables dans la réfection des galeries, peuvent sans doute compter sur le remarquable dynamisme du tourisme pour « récupérer leurs billes » : depuis 1885, l'essor du secteur est prodigieux, au niveau national¹⁵², mais plus encore au niveau cantonal, où le nombre de lits hôteliers passe de 38,9 % à 137 % par habitant entre 1880 et 1907¹⁵³. En Valais se construisent à un rythme effréné hôtels et pensions (en

particulier dans les stations de montagne), routes et lignes de chemin de fer¹⁵⁴. En guise d'exemple, la vallée du Trient dispose au tournant du siècle d'une offre de 41 établissements (Vernayaz compris), dont 28 à Salvan¹⁵⁵.

Le développement de la station de Champex est particulièrement emblématique de la deuxième vague du tourisme (1880-1913) : alors qu'elle « n'avait qu'un hôtel en 1890 », elle en compte « douze avec un total de 947 lits » en 1907¹⁵⁶, ainsi que 25 chalets construits par des familles suisses ou étrangères. Elle dispose entre autres du téléphone et du télégraphe, d'un bureau de poste, de deux boulangeries, et même des services d'un médecin durant la saison estivale¹⁵⁷, période pendant laquelle séjournent « près d'un millier de résidents »¹⁵⁸. Lieu de villégiature propice à la baignade, au canotage, Champex est aussi un point de départ apprécié pour de nombreuses courses d'alpinisme. Au début du siècle est envisagée la construction d'une route carrossable en prolongeant jusqu'au lac « la bonne et large chaussée conduisant des Valettes aux Gorges »¹⁵⁹ : une perspective sans doute prometteuse pour la fréquentation des gorges du Durnand.

150 AEV, AC Bovernier, R 14/6 et AEV, Gorges du Durnand, 2, 13.12.1901 – Si elle le désire, la commune pourrait rentrer en possession des gorges en payant les frais d'établissement à la Société.

151 AEV, AC Martigny-Combe, A3, n° 7, 02.12.1905, et AC Bovernier, 01.07.1915 – Lettre de la Société des Gorges au Conseil d'Etat.

152 TISSOT 2013 – Le nombre d'hôtels double en Suisse entre 1885-1914.

153 ARLETTAZ 1976, p. 55 – Les hôtels constituent en 1907 la principale industrie du Valais, les bénéfices bruts de l'hôtellerie étant estimés à 5 millions (EMONET dans *Courrier de Sierre*, 11.11.1907, pp. 2-3).

154 CLAVIEN 1992, p. 255.

155 PERRIARD-VOLORIO 1996, pp. 131-132.

156 EMONET 1907, p. 408.

157 EMONET 1903, pp. 64-67.

158 MONOD 1908 et FELLAY 2011, p. 211.

159 EMONET 1903, p. 128 – Il y souligne l'impact positif des routes sur le développement de stations, en prenant pour exemple Champéry et Morgins.



▲ La station de Champex en plein essor, vers 1905.
Champex, le village.
Bibliothèque de Genève, fonds Jullien Frères, Genève (JJ 02444 n).

LES AMÉLIORATIONS LIÉES À LA MOBILITÉ

La construction de la route de Champex

Hier comme aujourd'hui, l'accès à la station de montagne se fait soit par Les Valettes et le vallon le Champex, soit par Orsières et le versant est du Catogne. Jusqu'en 1906, l'accès par le vallon consiste en un chemin muletier. Le second itinéraire par contre est un chemin carrossable, établi à la fin du XIX^e siècle, qui serpente en amont de La Douay en une quinzaine de lacets resserrés ; il est accessible aux véhicules légers, et, à la bonne saison, un char à bagages effectue deux courses postales vers Champex¹⁶⁰. Le chemin du vallon aurait pourtant la préférence des touristes car il serait plus intéressant et guère plus long que la route de l'Entremont¹⁶¹. Cependant, il mériterait assurément d'être corrigé car il est « en plusieurs endroits si raide qu'il est quasi-impraticable »¹⁶².



▲ Lacet de la route construite vers 1900 (flèche sur la carte), entre Chez-Les-Reuses et Champex, côtoyant l'ancien chemin.

Collection CREPA.



▲ En rouge, le tracé de l'ancienne route pour Champex, avec ses nombreux lacets gravissant le versant oriental du Catogne.

© swisstopo.

Un comité de « citoyens intéressés au développement général de (la) région »¹⁶³, composé principalement de personnalités de Martigny et d'hôteliers de Champex, projette la construction d'une route. Ces derniers s'engagent à prendre en charge un montant de 20 000 francs sur les 33 000 devisés¹⁶⁴. Pour le compléter, le comité sollicite divers soutiens, dont celui de la Société des Gorges. Celle-ci se montre d'emblée favorable au projet. Ses actionnaires votent une subvention de 2000 francs (soit le double de ce qui était initialement proposé par leur comité, et ceci malgré la dette importante de la société), à condition que « la route passe tout près du Pavillon des Gorges »¹⁶⁵ ; l'un d'eux présentera la voie comme une « question de vie ou de mort » pour la Société.

¹⁶⁰ EMONET 1903, p. 67.

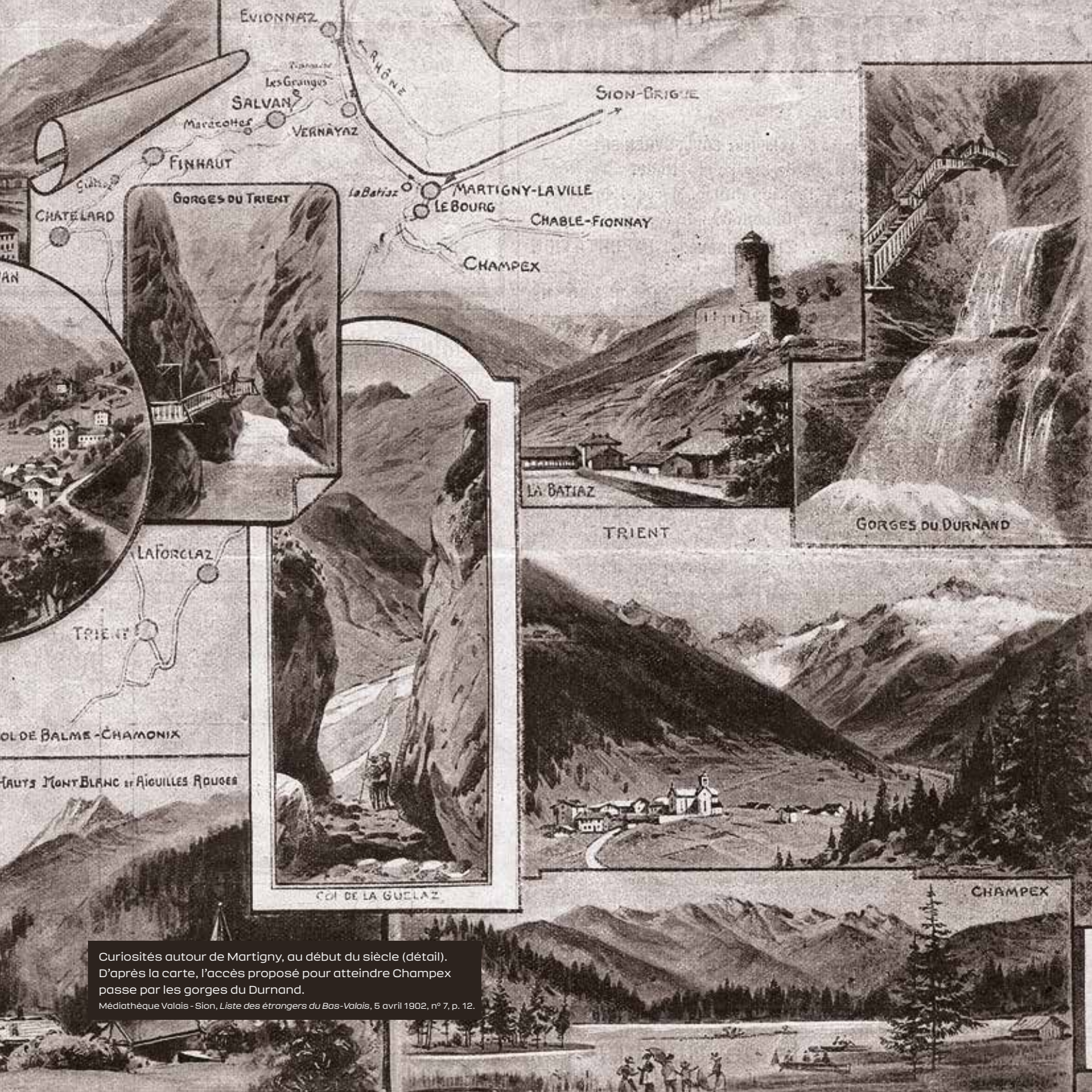
¹⁶¹ SPÜHLER 1897 – « Les touristes préfèrent de beaucoup prendre le pittoresque sentier qui passe par les gorges du Durnand et conduit directement à Orsières par le lac de Champex ». Le guide Baedeker (1898, p. 299) indique pour cet itinéraire (Martigny-Champex-Orsières) 5h30 de marche.

¹⁶² EMONET 1903, p. 128.

¹⁶³ AC Bovernier, 20.09.1905.

¹⁶⁴ AEV, Gorges du Durnand, 2. 18.02.1906.

¹⁶⁵ *Idem*, 29.03.1902.



EVIONNAZ
Les Granges
SALVAN
Maraçottes
VERNAYAZ
Sion-Brigie
MARTIGNY-LA VILLE
LE BOURG
CHABLE-FIONNAY
CHAMPEY
la Batiaz



GORGES DU TRIENT



LA BATAZ



GORGES DU DURNAND



COL DE LA GUELAZ



TRIENT



CHAMPEY

Curiosités autour de Martigny, au début du siècle (détail).
D'après la carte, l'accès proposé pour atteindre Champey
passe par les gorges du Durnand.
Médiathèque Valais - Sion, *Liste des étrangers du Bas-Valais*, 5 avril 1902, n° 7, p. 12.

Le projet est également soutenu par la commune et la bourgeoisie de Bovernier, qui souhaitent pour leur part améliorer les accès aux forêts ainsi qu'à l'alpage du Plan de l'Au : en août 1902, l'Assemblée primaire accepte à l'unanimité de céder gratuitement les terrains communaux nécessaires et de demander son classement comme route « d'utilité publique »¹⁶⁶. La commune d'Orsières, qui vient d'établir une route sur son propre versant, s'y oppose et fait recours auprès du Conseil d'Etat puis du Tribunal fédéral mais elle sera finalement déboutée¹⁶⁷.

La construction de la route Les Valettes-Champex débute le 4 juin 1906 et s'achève avant l'été 1907¹⁶⁸. Durant cette période, l'exploitation des gorges a été difficile, notamment en raison des chutes de pierres et de leur impact sur les galeries en contrebas. Mais ces désavantages sont ensuite compensés par une circulation soutenue : le trafic des marchandises et des voyageurs se ferait désormais dans une « proportion des 2/3 environ par la nouvelle route et 1/3 par l'ancienne »¹⁶⁹. La Société des Gorges, qui mesure tout l'avantage à en tirer, insiste auprès de la commune de Bovernier pour que la route soit régulièrement entretenue afin que puisse être maintenu le trafic des étrangers dans la direction des gorges et de Champex¹⁷⁰. Toutefois, l'impact de ce trafic sur la fréquentation des gorges est difficile à estimer faute de données.

En ce début du XX^e siècle, la circulation routière se fait principalement en véhicules tirés par des chevaux. La proportion des automobiles en Valais est encore très faible¹⁷¹, et mal perçue : dans le canton, les premières autos ne sont pas autorisées à circuler sur les routes de montagne ni sur celles des vallées latérales. En 1913, la Société des



▲ Publicité pour les Gorges du Durnand. Elle mentionne que le chemin par les gorges est le plus direct depuis Martigny pour atteindre Champex.

La Vallée du Rhône, Journal illustré des stations du Valais, 9 septembre 1906, p. 16.

Gorges s'adressera à l'Etat pour « demander que la route du Saint-Bernard soit ouverte à la circulation des automobiles jusqu'au hameau des Valettes de manière à permettre aux automobilistes de se rendre avec leurs voitures jusqu'à l'entrée des Gorges du Durnand »¹⁷². La requête est entendue, mais les conducteurs ne pourront emprunter la route que les mardis et jeudis en journée, sans dépasser les 18 km/h, et à condition d'avoir préalablement annoncé leur déplacement¹⁷³. Il faudra attendre 1915 environ pour que l'interdiction totale soit levée, et non sans restrictions¹⁷⁴.

¹⁶⁶ DÉTRAZ 2009, p. 46.

¹⁶⁷ FELLAY 2013.

¹⁶⁸ FELLAY 2011, p. 209.

¹⁶⁹ *Ibid.* – Par « ancienne route », il faut comprendre celle passant par Orsières.

¹⁷⁰ AEV, Gorges du Durnand, 7, 06.05.1908.

¹⁷¹ ROUILLER 1999 – Le canton compte 7 voitures en 1906.

¹⁷² AEV, Gorges du Durnand, 6, 03.02.1913.

¹⁷³ DÉTRAZ 2009, p. 67 (voir aussi p. 61).

¹⁷⁴ BERTHOD 1983, p. 372.

La ligne ferroviaire Martigny-Orsières : un atout ?

Déjà bien desservies par la route, les gorges seront aussi bientôt accessibles en train : après des années de discussion¹⁷⁵, la ligne reliant Martigny à Orsières est en voie d'aboutir. Bien qu'elle s'inscrive dans une période qui voit fleurir les concessions de chemin de fer en montagne¹⁷⁶, sa construction résulte d'un projet industriel¹⁷⁷. Toutefois, son ouverture favorisera le trafic des voyageurs vers l'Entremont.

Au vu de ce projet, la Société des Gorges réclame une halte à la hauteur des Valettes, avec le soutien du Conseil communal de Bovernier, qui argumente ainsi sa requête : « aux Valettes aboutit la route des Gorges du Durnand et celle de



▲ Groupe de cuisiniers du littoral du Léman en visite aux gorges du Durnand, en 1913, sur invitation d'Albano Fama (assis, 2^e depuis la gauche), propriétaire de la conserverie Doga de Saxon et ancien président de la Société des Gorges.
Photo A. Foucon. Collection Pierre Audeoud.

M. Le Grand Roy, prof. Neuchâtel	Mme Lavanchy et famille Montreux
Mme Le Grand Roy *	M. Dr Bucherer et Mme Bâle
Mlle Le Grand Roy *	M. et Mme Amic Le Caire
M. Lt-Colonel Stobæus München	M. Clément Buff Bremen
M. Stobæus, fils München	M. Dubois, administrateur, délégué Bankverein suisse et famille Bâle
M. Meyer-Sauter Zurich	M. et Mme Chartel Martel Tarare
Mme Meyer-Sauter *	M. Théo. Willmerding Montreux
Mlle Meyer *	Mlle Durst Genève
Milles Benaud Neuchâtel	M. et Mme Etienne Bersot Les Brenets
Mmes Schaub Bâle	Miss George New-York
Mlle Wisswianski Berlin	Miss Neilson *
	M. et Mme Reynier Grenoble

Champex**Grand-Hôtel des Alpes**

F. Meilland-Vollet

V. an. p. 7

Mme Dr Brandis, Hamburg	Mme Genufraud *
Milles Brandis *	Mme V. Remi Langlois Alger
Mme et Mlle Frentzel, Berlin	Mlle Elie *
M. et Mme Allard, Lyon	Mme Sommer Paris
Mme E. Ringier, Berne	Mrs Oheys Daughter New-York
M. P. Ritter *	Mme Ecoffey et famille Lausanne
Mme Schlienger Nice	M. Albert Klein et famille Mannheim
M. Dr Félix Fränkel et famille, 4 pers. Berlin	M. et Mme Covvado Padoafan Livorno
M. et Mme Arens Bremen	M. Terracino et famille Caire
M. Dr Léopold Feilchenfeld et famille, 4 pers. Berlin	Prof. Dr Solasse Hamburg
M. et Mme Sand et fils, directeur général des C.F.F. Berne	M. et Mme Fayol Lyon
Baronne de Verschner et suite, 9 pers. Arnheim	Mlle Fayol *
M. Oscar Kaiser et famille Berlin	M. et Mme du Cosel *
M. et Mme H. Koch Bremen	Mme Petit *
M. Dr Aug. Loose et Mme Bremen	Messieurs Petit *
M. Dr Ch. Brandis Hamburg	M. Binte Hayez Milan
M. et Mme Matveieff et famille St-Petersburg	M. Jean Dubois Bâle
M. et Mme Leffmann Paris	M. Neumann Berlin
	M. et Mme Wolff et famille Eberfelden
	Miss Hullert London
	Mrs Turner *
	Miss Turner *
	M. et Mme Rouget Alger

▲ Liste des étrangers ayant séjourné à Champex en août 1911, au Grand-Hôtel des Alpes. Les clients, potentiels visiteurs des gorges, proviennent du monde entier.

Encart tiré de *La Vallée du Rhône. Journal illustré des stations du Valais*, 8 août 1911, non paginé (après la page 52).

¹⁷⁵ MAISON 1985, pp. 11-24, et FELLAY 2013.

¹⁷⁶ GROB 1996, pp. 12-13 – Viège-Zermatt (1891), Martigny-Châtellard (1906), Aigle-Orion-Monthey-Champéry (1908).

¹⁷⁷ EVÉQUOZ-DAYEN 2015, p. 31 – La British Aluminium Company Ltd a financé la ligne « en vue (de) construire une usine alimentée en bauxite depuis l'Italie - par une ligne de chemin de fer Turin-Martigny ».

la station de Champex actuellement en construction, l'une et l'autre fort fréquentées par les étrangers pendant la belle saison. Si l'on n'admet point une halte aux Valettes, on porte un grand préjudice à la station des Gorges et par le fait à l'intérêt industriel et commercial de la commune. »¹⁷⁸ Finalement, en 1908, le Département fédéral des chemins de fer contraindra la Compagnie du Martigny-Orsières à établir la halte souhaitée; la commune devra pour sa part fournir le bois nécessaire à l'édicule et le terrain pour le chemin d'accès¹⁷⁹. Grâce à cette halte, le site des gorges s'atteint en quinze minutes de marche seulement, et la Société des Gorges envisage de le faire savoir par une publicité affichée sur le mur du kiosque attenant¹⁸⁰.

Toutefois, l'ouverture de la ligne du Martigny-Orsières est à double tranchant pour les promoteurs du site : l'itinéraire piétonnier par le vallon, vanté jusque-là comme le chemin le plus court pour atteindre Champex, ne supporte plus la comparaison avec le trajet en train jusqu'à Orsières. C'est d'ailleurs ce deuxième itinéraire que recommanderont désormais les éditions des guides de voyage Baedeker¹⁸¹. En outre, sur la ligne ferroviaire se greffent d'autres projets de liaison susceptibles de renforcer le trafic en direction de l'Entremont au détriment de celui passant près des gorges : en 1907, un funiculaire à traction électrique (projet Couchepin/Strub) fait l'objet d'une demande de concession, avec l'appui financier de la commune d'Orsières¹⁸². Le projet, qui prévoit d'absorber quelque 55 000 voyageurs¹⁸³, ne se réalisera finalement pas. Mais dans les années 1920, c'est une route au tracé très confortable d'Orsières à Champex qui prendra le relais¹⁸⁴.

UNE EAU CONVOITÉE

Malgré les améliorations liées à la mobilité, l'avenir de l'exploitation des gorges n'est pas assuré pour autant, car celle-ci est confrontée depuis la dernière décennie du XIX^e siècle à des prétentions nouvelles : en Valais, l'eau est devenue un bien précieux qui attire les investisseurs étrangers, lesquels sollicitent diverses concessions pour des forces motrices nécessaires à l'industrialisation. En ce qui concerne le Durnand, une première demande est adressée en 1896 à la commune de Bovernier par MM. Ducrey, de Martigny-Ville, Gilliéron et Amrein, ingénieurs à Vevey. Elle projette une dérivation du torrent à la sortie de la scie aux Grangettes, soit en amont des gorges, afin d'alimenter une usine génératrice d'électricité. Le Conseil communal accorde la concession en 1896¹⁸⁵, pour une durée de nonante-neuf ans, en échange d'une annuité de cent francs (pour rappel, celle de la Société des Gorges est de vingt-cinq francs). Acceptée à l'unanimité par l'Assemblée primaire, elle est ensuite homologuée par le Conseil d'Etat. La Société des Gorges fait immédiatement opposition, car l'utilisation durant « toute l'année du volume d'eau actuel, soit d'environ sept cents litres par seconde »¹⁸⁶ mettrait en péril la visite des gorges. A ce souci s'ajoute l'utilisation contestée des eaux du torrent d'Arpettaz, affluent du Durnand, par la société de l'usine électrique de Champex pour l'éclairage des hôtels de la station¹⁸⁷. Elle provoque elle aussi l'opposition de la Société des Gorges, ainsi que celle des communes de Martigny-Combe et de Bovernier, pour des raisons qui leur sont propres. Cette seconde affaire

178 DÉTRAZ 2009, p. 56 – S'il fallait choisir entre Bovernier ou Les Valettes pour l'établissement de la gare, le choix du Conseil communal se porterait sur Les Valettes.

179 AEV, GORGES DU DURNAND, 2, pièce annexe, 1908.

180 AEV, GORGES DU DURNAND, 7, 20.05.1910.

181 BAEDEKER 1913, p. 373 – La montée en voiture peut alors se faire en 2h30 jusqu'à Champex, pour un prix de 25 à 30 francs pour deux personnes.

182 MEILLAND 1995, p. 20.

183 FELLAY 2011, p. 213.

184 BERTHOD 1983, pp. 371-374.

185 AC Bovernier, 05.01.1901 – Il est alors question de construire l'usine sur la commune de Bovernier.

186 *Idem*, 05.02.1897.

187 AEV, GORGES DU DURNAND, 2, 08.10.1905 – La demande de concession a été publiée dans le *Bulletin officiel* du 17.01.1902.



▲ Gorges du Durnand, automne 2021
© Didier Abbet

bloque durant des années tout règlement de la première. Près de vingt ans plus tard et après bien des négociations, les concessions sont finalement octroyées par les deux communes riveraines du Durnand à l'ingénieur de Cocatrix (qui a repris entretemps à son compte le projet de forces motrices). La Société des Gorges monte une nouvelle fois au front pour empêcher leur homologation par le Conseil d'Etat, car cela signifierait « la mort des Gorges du Durnand ». Elle demande à l'Etat de ne pas sacrifier les beautés de la nature pour le développement de l'industrie, quand bien même celui-ci est nécessaire et utile¹⁸⁸.

Finalement, en janvier 1916, la Société des Gorges accepte de lever son opposition, après la tenue d'une conférence mise sur pied par M. Arthur Couchepin, conseiller d'Etat, à Sion. La Société accepte une dérivation maximale de 500 l/sec¹⁸⁹, en échange de quoi les communes de Martigny-Combe et Bovernier s'engagent à « prolonger sa concession tant que durera la concession accordée à M. de Cocatrix »¹⁹⁰. Finalement, le projet de forces motrices tombera à l'eau.

La ténacité dont fait preuve la Société des Gorges pour faire renouveler sa concession démontre une réelle volonté de sa part de poursuivre l'exploitation sur le long terme. Depuis le début du siècle, l'entreprise a vu ses rendements augmenter, ce qui a permis le remboursement de la dette contractée après la crue du Durnand dans le délai imparti, soit dix ans. Signe sans doute d'une bonne fréquentation des gorges durant la Belle Epoque¹⁹¹, le prix du loyer du pavillon atteint un plafond entre 1900 et 1911, rapportant en moyenne 1679 francs par an. Les bénéfices annuels de la Société varient cependant d'une année à l'autre, les coûts d'entretien absorbant une part importante des revenus. Bien que modestes, ils restent prometteurs. Nul n'imaginait alors la prochaine survenue d'un conflit mondial, aux retombées catastrophiques.

¹⁸⁸ AEV, AC Bovernier, 06.10.1915 – Notons qu'à partir de 1905 se fait entendre la Ligue pour la beauté (Heimatschutz).

¹⁸⁹ *Idem*, 05.01.1916.

¹⁹⁰ *Idem*, Convention, 04.06.1916.

¹⁹¹ Pour rappel, c'est le locataire qui empêche les taxes d'entrée. Celles-ci n'apparaissent donc pas dans les comptes de la Société des Gorges.

LES GORGES ENTRE 1914 & 1928

LA RUPTURE DE LA GUERRE

Les répercussions économiques de la Première Guerre mondiale sont désastreuses pour l'hôtellerie suisse et pour le secteur du tourisme dans son ensemble, à la suite de l'arrêt brutal de l'afflux d'étrangers. La Société des Gorges du Durnand se voit contrainte de diminuer d'année en année le montant du bail des gorges et du restaurant, qui constitue l'essentiel de ses rentrées financières, en raison des faibles recettes enregistrées par le tenancier, Alfred Puippe, des Valettes¹⁹². Ces chiffres traduisent la faible fréquentation des gorges durant toutes ces années. La baisse des

revenus compromet l'entretien des infrastructures, en particulier celui des galeries. Par ailleurs, les réparations se révèlent plus coûteuses que par le passé, du fait d'une « élévation énorme du prix des matériaux et de celui de la main d'œuvre »¹⁹³.

C'est sans doute dans ce contexte économiquement très difficile qu'est prise la décision de condamner une partie des passerelles en fin de parcours. A l'origine en effet, elles se poursuivaient sur quelques centaines de mètres plus loin qu'aujourd'hui¹⁹⁴ [voir page 24], comme le prouvent d'anciennes consoles que l'on peut encore observer, scellées dans le roc, dans la partie amont des gorges.



▲ Entrées financières de la Société des Gorges de 1877 à 1927.
Infographie, CREPA.



▲ Supports métalliques, témoins de l'ancien tracé.
CREPA.

¹⁹² AEV, Gorges du Durnand, 8, 29.10.1915 – En 1916, M. Puippe soumissionne pour une location de 200 francs, en acceptant de prendre les réparations à sa charge.

¹⁹³ AEV, Gorges du Durnand, 7, 30.09.1918 et 25.11.1918 – Les prix des biens de consommation doublent durant la période 1914-1918 (EVÉQUOZ-DAYEN 2015, p. 27).

¹⁹⁴ CONFÉDÉRÉ, 17.08.1877, p. 3.



▲ Charles Paris, Médiathèque Valais – Martigny (020phA01741).

Désormais, la visite s'achève à la hauteur des deux grands sapins, souvent mentionnés dans les guides touristiques du début du XX^e siècle et bien reconnaissables sur la photographie prise par Charles Paris en 1935. De là, une échelle sommaire, visible sur la photo à gauche, permet aux visiteurs de sortir des gorges et de rejoindre la route de Champex. Le raccourcissement du tracé, opéré en 1917 vraisemblablement¹⁹⁵, permet de diminuer les frais d'entretien¹⁹⁶.

A la fin de la guerre, la Société des Gorges, qui qualifie sa situation financière de « précaire » en raison des années de conflit, demande aux communes concédantes l'exonération, ou du moins une forte réduction, de l'allocation annuelle qui leur est due¹⁹⁷. Les années 1918 et 1919 se soldent toutes deux par une diminution de fortune.

¹⁹⁵ AEV, Gorges du Durnand, 2, 06.05.1917.

¹⁹⁶ *Idem*, 05.05.1918.

¹⁹⁷ AEV, Gorges du Durnand, 7, 09.01.1919, 30.09.1918 et 25.11.1918.

¹⁹⁸ AEV, Gorges du Durnand, 4, 21.05.1922.

¹⁹⁹ *Idem*, 06.04.1925.

²⁰⁰ *Idem*, 23.01.1926.

²⁰¹ *Idem*, 06.04.1925.

²⁰² TISSOT 2013.

²⁰³ AEV, Gorges du Durnand, 3.

²⁰⁴ AEV, Gorges du Durnand, 4.2 – Abonnement pour des affiches à placer (« au plus vite, urgent ! ») dans les trains du Martigny-Orsières, du Martigny-Châtelard et du train Viège-Zermatt.

LES ANNÉES VINGT, ENTRE PROMESSES ET DÉSILLUSIONS

Des ressources insuffisantes

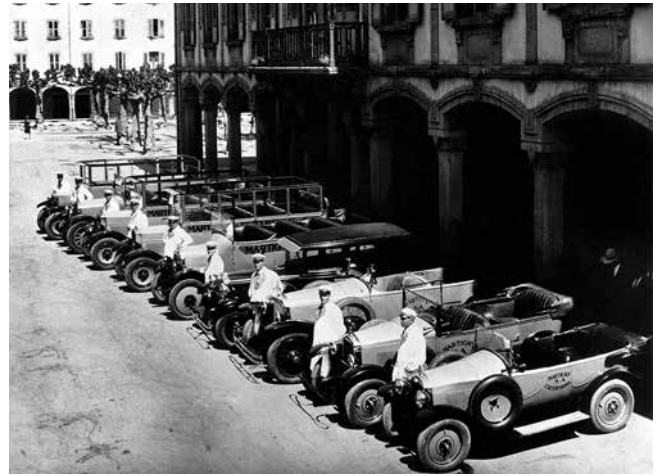
Durant les années suivantes, les gorges semblent retrouver des visiteurs : le montant du bail du café-restaurant (loué par César Bourgeois) augmente en effet progressivement pour se fixer à 1000 francs dès 1922, puis à 1100 francs dès 1926. La Société des Gorges fait toutefois état d'une mauvaise situation financière aux services fédéral et cantonal des contributions. Les « petits bénéficiaires annuels sont toujours engloutis dans les réparations extrêmement onéreuses des galeries et ponts »¹⁹⁸, raison pour laquelle seules les plus urgentes sont effectuées. En 1925, les galeries seraient « dans une vétusté complète »¹⁹⁹, au point que la société n'oserait plus faire de réclame pour les gorges. Elle déclare n'avoir réalisé aucun bénéfice sur cette même période²⁰⁰ et ne plus avoir réparti de dividende depuis la guerre²⁰¹.

Vers le milieu des années 1920, peut-être encouragés par les signes de reprise de l'industrie hôtelière suisse²⁰², les exploitants des gorges du Durnand consentent à des investissements : le restaurant est doté de l'éclairage électrique en 1924, puis, deux ans plus tard, il est partiellement rénové et sa toiture refaite, pour un coût global d'environ 980 francs²⁰³. Les galeries sont également réparées et des montants investis pour la publicité par la pose d'affiches dans les trains²⁰⁴.

Les espoirs placés dans le trafic automobile en direction de Champex

A cette époque, la perspective de voir se développer le trafic automobile en direction de Champex est probablement source d'optimisme. Pour l'instant cependant, la route étroite du vallon, construite en 1906, n'est pas adaptée à la circulation des voitures. Avec le soutien actif d'un comité établi à Martigny, la Société des hôteliers de Champex (ou société de développement) fait les études nécessaires et recherche des sources de financement auprès des amis de la station et de toutes personnes intéressées. En février 1926, elle sollicite le soutien de la Société des Gorges en indiquant qu'elle a pour sa part souscrit « malgré la crise hôtelière, près de la moitié de la valeur, soit la somme de frs. 20 000 sur un devis de frs. 50 à 60 000 »²⁰⁵. Alphonse Orsat – président du Comité d'initiative de la route Les Valettes-Champex – ayant convaincu la Société des Gorges des avantages que représenterait pour elle le passage des automobiles, celle-ci finit par accepter une souscription cinq fois plus élevée qu'imaginée au départ, soit 1000 francs²⁰⁶, ce qui représente à peu près l'équivalent de ses rentrées financières annuelles.

Sa participation financière est notamment motivée par les perspectives d'un arrangement avec les compagnies d'excursions qui conduisent les touristes au Grand-Saint-Bernard, afin qu'elles s'engagent à « faire un détour par les gorges »²⁰⁷. Un tel accord avec les garagistes (Dufour à Montreux et Métral à Martigny) est même jugé « d'une importance capitale pour la vitalité de la Société des Gorges »²⁰⁸.



▲ Le parc des véhicules « Martigny-Excursions SA », devant l'Hôtel de Ville, en 1928.

Anonyme. Ed. Georges Pillet, Médiathèque Valais - Martigny (044phA0095).

Les travaux de la route Les Valettes-Champex commencent le 15 mars 1926 et se terminent à la fin juillet. Adjudé à l'entreprise Couchepin, Gianadda, Conforti et Cie, établie à Martigny, le chantier compte jusqu'à 140 ouvriers, « tous des communes de Bovernier et d'Orsières »²⁰⁹. Au terme des travaux, la largeur de la route a été portée à quatre mètres minimum grâce à la construction de murs de soutènement, et un rayon de sept mètres a été donné aux contours, si bien que « les grandes autos bien pilotées peuvent monter aujourd'hui à Champex sans témérité »²¹⁰. La fête d'inauguration du 29 août 1926, qui voit la « participation de 230 voitures »²¹¹, réunit surtout les initiateurs du projet, en présence de conseillers d'Etat, de députés et des autorités de Martigny²¹², mais en l'absence de la commune de Bovernier : celle-ci a refusé d'y participer en raison des coûts d'entretien induits par la route et

²⁰⁵ AEV, Gorges du Durnand, 7, 11.02.1926.

²⁰⁶ AEV, Gorges du Durnand, 2, 21.02.1926.

²⁰⁷ AEV, Gorges du Durnand, 4.2, Lettre au Garage Dufour à Montreux, 14.05.1924 – La société s'engage à « ristourner la moitié des recettes » que lui procurerait le garage.

²⁰⁸ AEV, Gorges du Durnand, 2, 21.02.1926.

²⁰⁹ CONFÉDÉRÉ, 30.08.1926, p. 2.

²¹⁰ *Ibid.*

²¹¹ AEV, Gorges du Durnand, 7, 03.09.1926.

²¹² CONFÉDÉRÉ, 30.08.1926, p. 2.



▲ Excursionnistes au Grand-Saint-Bernard, en provenance de Champex (en 1935).
Max Kettel, Médiathèque Valais – Martigny (064phA250735-041).



▲ La construction de la route de Champex, ici à hauteur de Prassurny, offrira un accès plus confortable que celle en provenance des Valettes (photo page de droite).
AEV, AC Orsières, L 121.

de « vices de construction qui seront une charge onéreuse pour la commune dans l'avenir »²¹³. Devisés à 56 000 francs²¹⁴, les travaux en ont coûté finalement plus de 80 000²¹⁵. Quant à la commune d'Orsières, elle n'a pas non plus soutenu le projet : à la même époque, une route sur son propre versant est à l'étude, sans oublier le funiculaire pour Champex, qui est alors encore d'actualité²¹⁶.

La correction de la route est toutefois jugée insatisfaisante : quelques jours seulement après l'inauguration, la Société des Gorges se voit demander « un petit sacrifice supplémentaire », une somme de 10 à 20 000 francs étant encore nécessaire pour assurer des correctifs²¹⁷. La Société des Gorges, considérant le « lourd sacrifice » qu'elle s'est déjà

imposé et arguant que ses ressources ne lui « permettent pas de faire une nouvelle saignée à la caisse », refuse²¹⁸, souhaitant avant tout mesurer les retombées des efforts financiers consentis jusque-là. Or, les compagnies d'autocars, tributaires des souhaits de leur clientèle, l'avaient déjà informée que les agences anglaises n'avaient « plus qu'un but, ... le Grand Saint-Bernard »²¹⁹. Enfin, la route corrigée à grands frais se voit rapidement détrônée par la nouvelle route de Champex construite sur le territoire de la commune d'Orsières. Inaugurée le 15 juin 1928, elle « mesure 4.50 m de large pour une déclivité de 7 % et (est), de l'avis des personnes compétentes, (...) la plus belle route alpestre du Valais »²²⁰.

²¹³ DÉTRAZ 2009, p. 74.

²¹⁴ AEV, Gorges du Durnand, 7, 03.09.1926.

²¹⁵ CONFÉDÉRÉ, 30.08.1926, p. 2 – La facture est, pour une grande part, couverte par des financeurs privés, un quart provenant de fonds publics de la Confédération et de l'Etat du Valais.

²¹⁶ FELLAY 2013 – Une concession pour ce projet a encore été approuvée par le Conseil d'Etat en 1923.

²¹⁷ AEV, Gorges du Durnand, 7, 03.09.1926.

²¹⁸ AEV, Gorges du Durnand, 2, 03.04.1927.

²¹⁹ AEV, Gorges du Durnand, 7, Lettre du Garage Dufour, 24.05.1924.

²²⁰ FELLAY 2013.



▲ La route de Champex, en provenance des Valettes (vers 1950).

Oscar Darbellay, Médiathèque Valais – Martigny (036phA01323).

Pour la Société des Gorges, le subventionnement de la route de Champex s'est donc révélé coûteux et ses retombées économiques incertaines. A la même période, se sont ajoutées les dépenses pour la rénovation des infrastructures, sans oublier les incontournables frais que sont les impôts, redevances de concession et autres assurances... Au final,

les exercices comptables entre 1924 et 1927 sont déficitaires. Quant à la clientèle d'après-guerre, elle s'est profondément modifiée : plus indigène, elle intègre certes des couches plus larges de la population, mais son pouvoir d'achat est inférieur à celui des touristes étrangers fortunés de la Belle Epoque²²¹.

²²¹ GROB 1996, p. 17.



▲ Gorges du Durnand, automne 2021

📷 Marie d'Amico

LA VENTE DES INFRASTRUCTURES ET LA DISSOLUTION DE LA SOCIÉTÉ DES GORGES

En mars 1928, la vente du pavillon est envisagée. La Société a reçu de la tenancière, Mme Mathilde Bourgeois (1879-1952, née Sarrasin au Clou, veuve de César), une offre d'achat de 10 000 francs pour le restaurant et les gorges. Le montant étant jugé insuffisant (le comité en espère au moins 18 500 francs²²²), il est dans un premier temps décidé de remettre le pavillon-restaurant en location. Un mois plus tard, à la suite d'une nouvelle offre de 12 500 francs faite par Mathilde Bourgeois et Lucien Pierroz (1870-1937, de Martigny-Ville), l'assemblée générale des actionnaires décide à l'unanimité de vendre le pavillon, les galeries et dépendances au prix qui leur a été proposé²²³. Le Conseil communal de Bovernier approuve ensuite le transfert de la concession²²⁴.

Le 1^{er} novembre, à l'Hôtel Kluser de Martigny-Ville, est décidée la dissolution de la Société Anonyme des Gorges du Durnand, qui deviendra effective en date du 9 mars 1930.

Le produit de la vente du pavillon constitue l'essentiel de l'actif réparti entre les actionnaires²²⁵, soit 25 francs par action, autrement dit la moitié de leur valeur initiale presque cinquante ans plus tôt, un montant complété au moment du décompte de liquidation par « sept francs cinquante par action pour solde définitif ». S'il devait rester un solde actif en caisse après liquidation, l'assemblée décide de le verser à l'Infirmierie du district de Martigny²²⁶. Le 19 avril 1930, la Société des Gorges du Durnand est radiée du Registre du commerce²²⁷.

Avec cette liquidation s'achèvent cinquante ans d'exploitation des gorges du Durnand par une société dont le siège était à Martigny. A l'instar de nombre d'infrastructures touristiques du canton, l'aménagement du site des gorges a donc résulté de l'initiative et de l'investissement d'acteurs locaux, et non, comme on a pu faussement l'écrire, d'un élan insufflé par un « touriste anglais » de passage²²⁸.

A partir de ce tournant vont se jouer divers actes qui conduiront à une réappropriation progressive du site par la population et les collectivités locales.

²²² AEV, Gorges du Durnand, 2, 12.04.1928. Pour rappel, les infrastructures réalisées entre 1875 et 1878 avaient coûté 35 931 francs.

²²³ *Idem*, 28.04.1928. L'acte de vente est signé le 30 juillet 1928.

²²⁴ AC Bovernier, 21.04.1928.

²²⁵ AEV, Gorges du Durnand, 3.

²²⁶ AEV, Gorges du Durnand, 2, 09.03.1930.

²²⁷ AEV, Couchepin, 1257, 12.05.1930.

²²⁸ « C'est au siècle dernier qu'un touriste anglais admiratif lança l'idée de mettre ces gorges en valeur » (*13 Etoiles*, n°9, 1994, p. 42).

DE 1928 À NOS JOURS

LE SITE EN MAINS DE PRIVÉS

La reconstruction du restaurant

Après leur rachat en 1928, le café-restaurant ainsi que le site des gorges restent propriétés de Mathilde Bourgeois pendant vingt ans, soit jusqu'en 1948. Durant cette période, marquée notamment par une forte diminution du tourisme²²⁹, la crise économique des années trente puis la



1293 Restaurant des Gorges du Durnand

- ▲ Le restaurant des Gorges du Durnand, après sa reconstruction en 1937.
Anonyme, Médiathèque Valais – Martigny (268phA00097).

guerre, il est difficile de qualifier la marche de l'entreprise faute d'archives. La presse de l'époque relate par contre un incendie qui frappe le « pavillon » le 22 avril 1937 en début de soirée et le détruit entièrement. Le sinistre s'étant déclaré en période de fermeture, il ne fait heureusement aucune victime. Un nouveau restaurant est bâti la même année par Mme Bourgeois et fils, selon les plans de l'architecte Jules Bovi de Martigny²³⁰. Exécuté « en grande partie par les artisans de Martigny »²³¹, il est inauguré le 11 juillet 1937. Sa reconstruction précède de peu l'éclatement de la Seconde Guerre mondiale.

Dans la seconde moitié du siècle, les infrastructures des gorges sont revendues à de multiples reprises²³². En 1948, elles sont rachetées par M. et Mme David et Julia Steiner-Dély. Les nouveaux concessionnaires loueront le café-restaurant et les passerelles à Robert Seppéy en 1949, puis à Alice Dély-Brun (1914-1975), dès 1950.

Gorges et carrière de granite

Durant les années 1950, les abords du café-restaurant des Gorges sont occupés par de nombreux ateliers de tailleurs de pierre. En effet, les entrepreneurs André Giroud, de Martigny-Bourg, et Joseph Roduit, de Fully, qui en sont dès 1953 les propriétaires, exploitent les blocs de granite d'une partie du lit du torrent ainsi que ceux de la propriété située

²²⁹ GROB 1996, p. 24 – De 22 millions de touristes en 1914, on passe à 18,7 millions en 1925, et à 14 millions en 1935.

²³⁰ AC Bovinier, Plans divers 1934-1962.

²³¹ RHÔNE, 09.07.1937, p. 3.

²³² REBORD, archives.



Emplacements des carrières des Moulins et du Plan de l'Au. ▲

swisstopo.

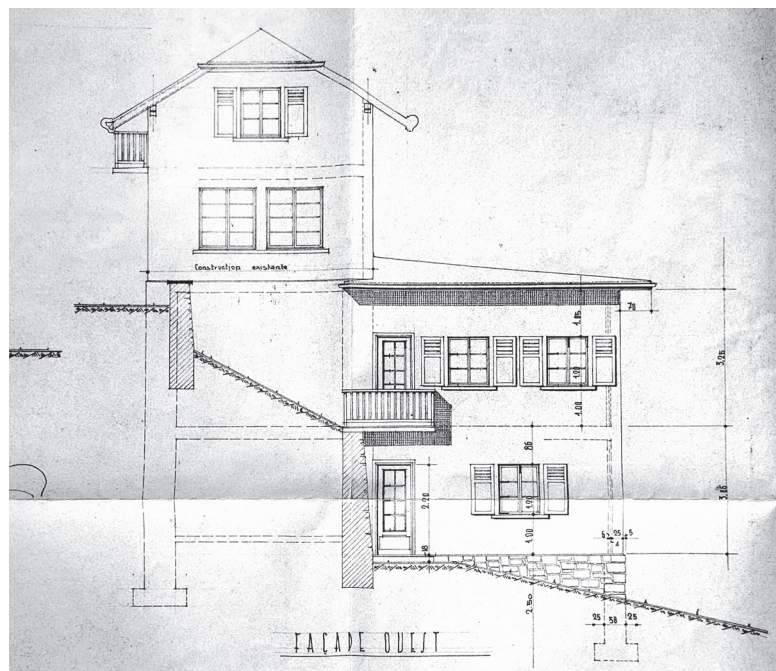
²³³ KISSLING, DELALOYE & PFEIFER 2016, p. 207.

²³⁴ *Ibid.*, p. 205.

en aval (au lieu-dit « Les Moulins »)²³³. L'année suivante, ils obtiennent également la concession d'exploitation de la carrière du Plan de l'Au. La commune de Bovernier, qui souhaite que les blocs soient façonnés sur son territoire, met à leur disposition un emplacement à proximité du contour des gorges du Durnand « jusqu'à une distance de 140 m à l'est dudit contour »²³⁴ (voir le cercle rouge sur la carte). Les pierres des carrières y sont amenées par camions pour y être taillées, avant d'être livrées sur le chantier de construction de la route de La Forclaz. Leur entreprise, Granit Valais, emploie 73 ouvriers, dont près de la moitié sont des saisonniers italiens. Pour qu'ils puissent loger et se restaurer sur place, MM. Giroud et Roduit agrandissent le café-restaurant en 1953 par une annexe de deux niveaux, comprenant une salle à manger et trois dortoirs de quatre

▼ Plan de l'agrandissement de 1953. Les espaces nouvellement créés en sous-sols sont dévolus aux ouvriers de l'entreprise Granit Valais. Actuellement, le volume abrite une salle de banquet, des dortoirs et un local technique.

AC Bovernier.



lits chacun²³⁵, et construisent une cantine en bordure de la route, à l'emplacement du parking actuel. Le café-restaurant ainsi que la cantine sont tenus par le fils de l'un des entrepreneurs, Claude Roduit, puis dès 1957 par Hugo Panigas²³⁶. L'exploitation touristique des gorges se perpétue malgré tout²³⁷, mais elle est vraisemblablement d'un intérêt secondaire pour les granitiers. En 1954, la commune de Bovernier, soutenue par le Département des travaux publics, se voit contrainte d'interdire l'accès aux passerelles, jugées peu sûres. Leur mauvais état avait déjà été constaté un an plus tôt, lors du changement de propriétaire. Si la bourgeoisie de Bovernier accepte de fournir gratuitement le bois « sur pied » pour les réparer, les frais de scierie et de réfection restent entièrement à la charge des exploitants. En outre, l'activité liée à la carrière ne favorise sûrement pas la fréquentation touristique des gorges : à une plus petite échelle, le site du Durnand témoigne d'une situation qui s'observe dans tout le canton à cette époque, à savoir la priorité accordée à l'industrialisation et au secteur de la construction par rapport à la préservation du paysage. Ce type de curiosités naturelles serait d'ailleurs moins prisé par les touristes que par le passé, à en croire la Commission cantonale de la protection de la nature et des sites, qui s'appuie sur cet argument pour refuser d'accorder la subvention sollicitée par MM. Giroud et Roduit en vue de la réparation des passerelles²³⁸. Enfin, l'exploitation des gorges du Durnand souffre également des restrictions de circulation mises en place sur l'étroite et sinueuse route du vallon de Champex : en 1940 déjà, une circulation en sens unique a dû être instaurée entre les gorges et la station de montagne, ce qui n'est pas pour favoriser le trafic.

²³⁵ AC Bovernier, Plans du bureau d'architecture L. Mathey à Martigny.

²³⁶ REBORD, archives.

²³⁷ Les Gorges du Durnand ainsi que les tailleurs de pierre apparaissent dans le film *Au pays des trois Dranses (1/3) : du Rhône au Grand-Saint-Bernard par les vallées de Bagnes, d'Entremont et de Ferret en Valais*, réalisé entre 1950 et 1960 ; consultable en ligne sur le site de la Médiathèque Valais - Martigny : <http://xml.memovs.ch/f0164-005a.xml> (durée 1'48").

²³⁸ REBORD, archives.

²³⁹ FOURNIER 1995 et ANSERMET 2016, p. 171 – Pour exemple, les Gorges du Dailley sont délaissées vers 1927 ; en 1941, la commune de Salvan tentera sans succès de louer le pavillon et les galeries. Les gorges du Triège ont été temporairement abandonnées après la Première Guerre mondiale.

²⁴⁰ REBORD, archives.

Valais

Routes de Lourtier-Fionnay et des Gorges du Durnand-Champex.

— Sur la proposition du Département de police, le Conseil d'État a décidé que la circulation des véhicules à moteur ne sera autorisée sur les routes ci-dessous mentionnées que conformément à l'horaire ci-après valable du 1er juin au 30 septembre :

Route de Lourtier-Fionnay

Montées interdites : de 10 h. 15 à 14 h. et de 16h. 40 à 17 h. 30.

Descentes interdites : de 8 h. 30 à 9 h. 10 et de 14 h. 20 à 15 h. 10 .

Route des Gorges du Durnand-Champex :

Montées interdites : de 8 h. à 9 h. 30, de 11 h. à 12 h., de 13 h. 30 à 15 h. 30, de 17 h. à 18 h. 15.

Descentes interdites : de 9 h. 30 à 11 h., de 12 h. à 13 h. 30, de 15 h. 30 à 17 h., de 18 h. 15 à 19 heures.

Les contrevenants à ces dispositions seront punis d'une amende de fr. 5.— à 200.— Les contraventions sont prononcées par le Département de police, sauf recours, dans les 15 jours, au Conseil d'Etat.

▲ Extrait du *Confédéré* du 17 juin 1940, p. 1.

Les gorges dans les années soixante

Contrairement à d'autres sites de ce type aménagés à la fin du XIX^e ou au début du XX^e siècle²³⁹, les gorges du Durnand ne sont pas abandonnées pour autant. Des travaux de remise en état partielle ont vraisemblablement été réalisés par MM. Roduit et Giroud. Ce sont ensuite Gabriel et Denis Dély²⁴⁰, deux frères, qui deviennent propriétaires des infrastructures en 1959. Ils construisent notamment un

jeu de quilles près du café-restaurant, sur une surface qu'ils louent pour vingt francs annuels à la bourgeoisie de Bovernier et qui correspond à l'emplacement de l'ancienne écurie pour les chevaux. Les passerelles font alors l'objet d'un « entretien minutieux », mais le pont transversal fait défaut depuis sa quasi-destruction lors de travaux effectués en rive gauche, en 1957²⁴¹. Le site se retrouve alors à l'écart des principales voies de communication. Malgré quelques travaux réalisés sur la route Les Valettes - Champex en 1959²⁴², la suppression de la circulation alternée en juillet et août ne pourra se faire qu'en 1967, à la suite de nouvelles améliorations. Quant au service postal, il emprunte depuis 1950 la route Orsières-Champex²⁴³, en remplacement de celle du vallon. Enfin, depuis 1965, la route du Grand-Saint-Bernard contourne Les Valettes, passant à bonne distance des gorges. Sa réalisation condamne le chemin qui reliait le village à la ligne du chemin de fer Martigny-Orsières : en 1967, la halte des Valettes – qui avait été demandée en son temps pour faciliter l'accès aux gorges et à Champex – est supprimée.

Trois ans plus tard, le site des gorges est racheté par M. et Mme Körber-Stragiotti²⁴⁴. En pleine saison touristique de 1974, c'est l'ensemble des galeries qui doivent être fermées ainsi que le restaurant²⁴⁵, car l'état des passerelles, qui avaient « pourri, faute d'entretien »²⁴⁶, ne permet plus d'assurer la sécurité des visiteurs. Le coût des réparations (dans ce cas quelque 10 000 francs²⁴⁷), auquel s'ajoute le

risque imprévisible de crue et autre catastrophe naturelle, expliquent la difficulté pour des privés d'assumer seuls une telle exploitation.

Cent ans et un nouvel élan

En 1975, les passerelles sont toutefois rénovées à l'initiative du nouveau tenancier, Aurèle Robert²⁴⁸, qui bénéficie de l'appui de la commune et de la bourgeoisie de Bovernier, la seconde offrant le bois nécessaire à la rénovation²⁴⁹. Deux ans plus tard, pour marquer le centenaire du site, le ski-club local met sur pied un événement commémoratif, à la fois sportif, convivial et promotionnel, sous la forme d'une « marche populaire » d'une dizaine de kilomètres²⁵⁰, qui attire 400 participants. Par la suite, la « Marche des Gorges » deviendra une manifestation régulière.

En matière d'accès, la route Les Valettes-Champex laisse cependant toujours à désirer : bien qu'élargie encore par tronçons durant une décennie (1967-1977), puis finalement bitumée, elle reste interdite aux autocars²⁵¹. A proximité des gorges cependant, des travaux de terrassements, facilités par la commune, permettent l'aménagement d'un parking près du café-restaurant²⁵². Les gorges du Durnand « sortent de l'ombre » et font à nouveau parler d'elles, notamment dans un film de l'Union Valaisanne du Tourisme en 1985²⁵³ ainsi que par des reportages dans des magazines romands²⁵⁴.

²⁴¹ FEUILLE D'AVIS DU VALAIS, 11.05.1967, p. 12 – A cette date, il n'a toujours pas été reconstruit, malgré la volonté affichée des propriétaires.

²⁴² DETRAZ 2009, p. 136 – Travaux devisés à 10 000 francs et subventionnés de 50 à 70 % selon les tronçons par l'Etat du Valais.

²⁴³ MEILLAND 1995, p. 23 – Le service postal est assuré dès lors par la compagnie Martigny-Orsières.

²⁴⁴ REBORD, archives.

²⁴⁵ NF, 08.07.1974 – Les locataires du restaurant, dont la rentabilité dépend de la visite des gorges, ont cassé le contrat de location.

²⁴⁶ NF, 24.06.1976.

²⁴⁷ CONFÉDÉRÉ, 05.07.1974.

²⁴⁸ REBORD, archives.

²⁴⁹ NF, 10.05.1976, p. 9.

²⁵⁰ NF, 04.07.1977, p. 26.

²⁵¹ NF, 06.08.1977, p. 15.

²⁵² La terre constituant le déblai provient du chantier de construction de la nouvelle école des Valettes (REBORD, archives).

²⁵³ Film de Gérard Crittin (UVT), *Au royaume des vacances*. Consultable en ligne sur le site de la Médiathèque Valais – Martigny, à l'adresse <http://xml.memovs.ch/f0063-011.xml>.

²⁵⁴ Le magazine *Construire* (1980, 1984, 1990) ainsi que le *13 Etoiles* (n° 9, 1977, en anglais ; n° 9, 1994) leur consacrent des articles.

LES PASSERELLES EN MAINS BOURGEOISIALES

La remise à neuf en 1988

L'impraticabilité des passerelles est à nouveau constatée en 1986, obligeant les autorités communales à fermer les gorges à nouveau et à se positionner quant à leur avenir. « Sans une hésitation le Conseil communal se prononce à l'unanimité en faveur de (la) réfection totale de ces Gorges » car il considère qu'il n'a « pas le droit de laisser tomber une si belle œuvre construite par nos ancêtres »²⁵⁵. En juin 1987, l'Assemblée primaire de Bovernier ratifie cette décision à l'unanimité²⁵⁶. Les travaux, qui sont entrepris entre mai et octobre de l'année suivante par les entreprises adjudicataires²⁵⁷ – dans des conditions parfois difficiles – consistent en une réfection totale, y compris la construction d'un pont transversal de 14 mètres qui offre un coup d'œil spectaculaire sur les cascades. En août, les passerelles sont ouvertes au public jusqu'à hauteur du pont, puis, le 1^{er} octobre 1988, les gorges entièrement rénovées sont inaugurées en fanfare. La réfection a coûté 277 865.25 francs²⁵⁸, sans compter le bois qui a été fourni gratuitement par la bourgeoisie de Bovernier. En tant que propriétaire des passerelles, celle-ci les loue désormais au propriétaire du café-restaurant, lequel se charge de leur exploitation et finance la publicité. Le produit des entrées se répartit à hauteur de deux tiers pour les exploitants, et d'un tiers pour la bourgeoisie qui en assure l'entretien.

Deux crues dévastatrices

Comme par le passé, la rentabilité du site reste toutefois tributaire des événements naturels et d'une météo qui peut en quelques heures ruiner le travail de plusieurs « bonnes années ». Trois ans après la réfection complète du parcours



▲ En 1991 (photo du bas © Edgar Rebord), une crue emporte les passerelles construites trois ans plus tôt au-dessus de l'ancien tracé (photo du haut © Hugues Sarrasin).

dans les gorges, un orage violent provoque le 12 juillet 1991 le débordement du Durnand. Quantité de pierres et d'arbres sont entraînés dans sa course et arrachent une partie des passerelles, endommageant même les rails de la voie de

²⁵⁵ Allocution du président Pierre-Cyrille Michaud lors de l'inauguration (AC Bovernier, 01.10.1988).

²⁵⁶ REBORD, archives.

²⁵⁷ *Ibid.* – Bureau d'ingénieur Suisélectra, entreprise de génie civil Sarrasin, Bovernier ; serrurerie Raboud, Martigny ; charpentiers Frossard, Vollèges et Papilloud, Conthey.

²⁵⁸ AC Bovernier, Décompte final – Plus de 80 000 francs ont été couverts par des dons.

chemin de fer située au bord de la Dranse. Dans les gorges, les dégâts se chiffrent à 35 000 francs environ²⁵⁹.

Le 25 juillet 2006, le Durnand connaît une crue encore plus spectaculaire et dévastatrice, mais qui – fort heureusement – ne fait aucune victime, le café-restaurant et les passerelles ayant été préventivement fermés. Dans les gorges, les « échelles » ont été arrachées sur une centaine de mètres. Les gravats, une masse d'environ 35 000 m³ de matériaux, ont obstrué la route du Grand-Saint-Bernard, atteint la voie ferrée et provoqué le déraillement d'une rame du Grand-St-Bernard-Express²⁶⁰. Les dégâts aux passerelles sont estimés à 100 000 francs²⁶¹. Seule la partie inférieure des gorges restera ouverte à la visite, déclarée de ce fait gratuite. Pour le propriétaire du café-restaurant, Gabriel Pobelle (qui exploite le site depuis 1995), les pertes liées à la billetterie et à la restauration sont très lourdes²⁶².

La remise en état nécessite la participation de spécialistes. Des guides-alpinistes de la région refont les ancrages métalliques, puis c'est au tour du Triage forestier Catogne Mont-Chemin de remplacer les passerelles. Six tonnes de matériel sont acheminées par hélicoptère. La bourgeoisie de Bovernier reçoit le soutien de la commune et de diverses institutions²⁶³.

Les gorges, un nouveau départ ?

Depuis leur rénovation complète en 1988, les gorges du Durnand connaissent une augmentation constante du nombre de visiteurs. De 6000 en moyenne en 2007, la fréquentation passe à 14 000 environ vers 2008-2013, soit le double de celle des gorges du Trient durant ces vingt dernières années ; les touristes proviennent principalement des pays limitrophes ou de Suisse romande²⁶⁴. Cette croissance réjouissante résulte aussi du dynamisme des nouvelles

propriétaires depuis 2007, Sandra Sarrasin et Karine Uberti, deux sœurs originaires de la commune. Leurs démarches publicitaires actives sont soutenues par la bourgeoisie de Bovernier et les partenaires touristiques de la région. Le site bénéficie sans doute aussi d'une tendance plus générale qui se dessine dans le tourisme, dans laquelle durabilité, préservation de l'environnement et valorisation du patrimoine naturel sont mises en avant.

En 2016, c'est au tour du café-restaurant de passer en main publique. Afin de faciliter circulation et parcage aux abords du site, la commune de Bovernier rachète en effet l'établissement. Ainsi le site des gorges – qui avait été aménagé à l'origine par des fonds principalement privés et porté par des promoteurs extérieurs – est repris dans son intégralité par la bourgeoisie et la commune de Bovernier.

Un tracé modifié et sécurisé

Après cent quarante ans d'exploitation, en 2018, le parcours des gorges connaît une modification majeure, franchissant désormais le torrent tumultueux pour évoluer sur quelques mètres en rive gauche avant de retrouver le tracé d'origine en rive droite. En effet, pour parer au risque d'effondrement d'une paroi rocheuse, une partie de l'ancien parcours a dû être condamnée. Deux ponts suspendus de respectivement 30 et 50 m ont été créés et installés, pour un coût de 150 000 francs environ²⁶⁵. Ces travaux, motivés par des impératifs sécuritaires, contribuent à la modernisation d'une infrastructure qui fleurait encore bon la « Belle Epoque » avec ses passerelles de bois. L'aspect spectaculaire de la visite en sort renforcé, avec en prime, pour certains visiteurs, une expérience de défi personnel et de témérité. Le site s'inscrit ainsi dans une nouvelle tendance, qui, d'un tourisme contemplatif post-romantique s'oriente vers un

²⁵⁹ NF, 28.07.2006, p. 23 – L'article rappelle les dégâts de 1991.

²⁶⁰ DÉTRAZ 2009, p. 179 – La nouvelle appellation de la Compagnie du Martigny-Orsières.

²⁶¹ NF, 28.07.2006, p. 23.

²⁶² *Ibid.*

²⁶³ *Idem*, 12.05.2007, p. 28.

²⁶⁴ *Idem*, 28.04.2009, p. 27, et GAZETTE, 06.05.2011, p. 7, et 03.05.2013, p. 25.

²⁶⁵ Information donnée par M. Marcel Gay, président de commune, le 24 mai 2018.



▲ Passerelles métalliques du nouveau tracé des gorges (2018). Sur la droite de la photo, une portion couverte des anciennes passerelles est encore visible.

© Frédéric Bourgeois



▲ Sécurisation du tracé par un guide-alpiniste avant l'ouverture de la saison.

© Frédéric Bourgeois

tourisme de « défi ». Celle-ci s'est illustrée récemment dans le canton par une profusion de passerelles métalliques et via ferrata²⁶⁶ aménagées dans des gorges ou autres falaises : des sites spectaculaires qui connaissent un succès certain et sont autant d'atouts valorisés par les services de promotion touristique du canton.

Les gorges du Durnand n'en restent pas moins une curiosité accessible au grand public et parfaitement sécurisée. Chaque printemps, les parois sont inspectées par des guides-alpinistes et purgées des éléments instables, et l'état des passerelles est soigneusement contrôlé. Tout au long de la saison, une surveillance des conditions météorologiques est assurée quotidiennement par les responsables, qui ferment le site en cas de danger.

Autrefois étroitement liées à la station de Champex dont elles étaient la porte d'entrée, les gorges du Durnand se sont fait une place au soleil parmi les lieux fascinants du pays : en 2013, dans un livre édité en Suisse alémanique, elles figurent aux côtés de cinq autres sites valaisans dans la liste des curiosités d'exception en Suisse²⁶⁷ ; trois ans plus tard, elles font la couverture d'un ouvrage consacré aux gorges de Suisse romande²⁶⁸, lequel souligne qu'elles ont été classées « parmi les dix plus belles d'Europe »²⁶⁹. Leur renommée rend hommage aux audacieux pionniers du XIX^e siècle qui les ont équipées, comme à ceux qui ont poursuivi l'entreprise avec persévérance et confiance pendant des décennies.

²⁶⁶ NF, 29.07.2017 – Article « Les passerelles vertigineuses se multiplient en Valais ». Mentionnons entre autres exemples la passerelle de Farinet (Saillon, 2001), la passerelle de Corbassière (Val de Bagnes, 2014), la via ferrata de Mauvoisin (2013).

²⁶⁷ ARNOLD 2013, pp. 126-129.

²⁶⁸ ANSERMET 2016, p. 195.

²⁶⁹ *Ibid.*, pp. 187-188.



ARCHIVES

AC Bovernier – Archives communales de Bovernier

AcMy, Ville, I 5.8 – Archives communales de Martigny-Ville (ancienne commune), I 5.8, *Registre de protocoles de séances du comité et d'assemblées générales de la Société industrielle et d'utilité publique de Martigny ; avec liste des membres*, 1874-1888.

AEV, 1101, 1870-05.1873, n° article 53 – Archives de l'Etat du Valais, 1101, protocole des séances du Conseil d'Etat, 1870-05.1873, n° article 53.

AEV, 3040, 178.71 – Archives de l'Etat du Valais, 3040, 178.71 : concession homologuée par le Conseil d'Etat dans le fonds d'archives de l'ancien Département de l'intérieur.

AEV, 3 DTP, 125.7 – Archives de l'Etat du Valais, 3 Département des Travaux publics, 125.7, Route des Gorges du Durnand (1853-1874).

AEV, AC Bovernier – Archives de l'Etat du Valais, Archives communales de Bovernier

R14/2, *Protocole des séances du Conseil de la commune de Bovernier*, 1867-1869 ;

R14/3, 1869-1871 ;

R14/4, 1856-1878 ;

R14/5, 1878-1896 ;

R14/6, 1896-1905.

AEV, AC Martigny-Combe – Archives de l'Etat du Valais, Archives communales de Martigny-Combe, A3

n° 1 à 5, *Protocoles des séances de Martigny-Combe*, 1862-1892 ;

n° 7, *Protocoles des séances de Martigny-Combe*, 1905-1918.

AEV, AC Orsières, L 121 – Archives de l'Etat du Valais, Archives communales d'Orsières, L 121, *Album de photos prises lors de la construction de la nouvelle route Orsières-Champex*, 1928.

AEV, CAS Monte Rosa, 2 – Archives de l'Etat du Valais, Club Alpin Suisse, Section Monte Rosa, 2, *Correspondance, comité, cabane, « La Cordée », secours, jeunesse, course de section, patrimoine alpin, groupes, invitations, comité central*, 1865-1985.

AEV, Casanova, 6.2/43 – Archives de l'Etat du Valais, Ulysse Casanova, 2015/11, 6.2/43, *Journal et liste des étrangers du Bas-Valais*, n° 25, 09.08.1902.

AEV, Couchepin, 1257 – Archives de l'Etat du Valais, Famille Couchepin, 1257 – *Société des Gorges du Durnand : dissolution, répartition des avoirs ; statuts et projets de statuts*.

AEV, DI, 359.2.3 – Archives de l'Etat du Valais, Département de l'Intérieur, 359.2.3, *Statuts de la Société industrielle et d'utilité publique de Martigny*, 1873.

AEV, Gorges du Durnand, 1 – Archives de l'Etat du Valais, Gorges du Durnand 1, *Statuts et projets de statuts*, 1874.

AEV, Gorges du Durnand, 2 – Archives de l'Etat du Valais, Gorges du Durnand 2, *Protocole des séances de l'assemblée et du conseil d'administration*, 1874-1930.

AEV, Gorges du Durnand, 3 – Archives de l'Etat du Valais, Gorges du Durnand 3, *Comptes 1877-1930*.

AEV, Gorges du Durnand, 4 – Archives de l'Etat du Valais, Gorges du Durnand 4, *Copie de lettres 1898-1928*.

AEV, Gorges du Durnand, 5 – Archives de l'Etat du Valais, Gorges du Durnand 5, *Créance Chanton de Glis 6000 francs acquittée le 14 juillet 1910, avec annexes*.

AEV, Gorges du Durnand, 6 – Archives de l'Etat du Valais, Gorges du Durnand 6, *Correspondance diverse* 1905-1922, 1928.

AEV, Gorges du Durnand, 7 – Archives de l'Etat du Valais, Gorges du Durnand 7, *Correspondance et pièces comptables*, 1905-1928.

AEV, Gorges du Durnand, 8 – Archives de l'Etat du Valais, Gorges du Durnand 8, *Baux*, 1906-1920.

AEV, Gorges du Durnand, 10 – Archives de l'Etat du Valais, Gorges du Durnand 10, *Actions définitives*.

AEV, Recensements – Archives de l'Etat du Valais, Recensements de la population valaisanne du XIX^e siècle (<https://recensements.vallesiana.ch>).

REBORD, archives – Archives personnelles d'Edgar Rebord, ancien président de Bovernier.

OUVRAGES ET ARTICLES CITÉS

ANSERMET 2016 – Ansermet Stefan, *Balades dans les gorges de Suisse romande*, Ed. Favre, Lausanne, 2016.

ARLETTAZ 1976 – Arlettaz Gérald, « Les transformations économiques et le développement du Valais », dans *Développement et mutations du Valais*, Groupe valaisan de sciences humaines, Sion, 1976.

ARNOLD 2013 – Arnold Martin & al., *Naturdenkmäler der Schweiz*, AT Verlag, Aarau, 2013.

ATTINGER & VALENTINI 1999-2000 – Attinger Bernard, Valentini Christophe, *Hôtels historiques du Valais, 1815-1914*, Sion, Service des bâtiments, monuments et archéologie, 1999-2000.

BAEDEKER – Baedeker Karl, « La Suisse et les parties limitrophes de la Savoie et de l'Italie » dans *Manuel du voyageur*, Leipzig, 1898 et 1913.

BERTHOD 1983 – Berthod René, *Orsières, ma commune*, commune d'Orsières, Orsières, 1983.

BRULHART 2010 – Brulhart Armand, *La Grande Place de Martigny*, Monographic, Sierre, 2010.

CARRON & MICHAUD 1983 – Carron Marthe, Michaud Camille, *Eveil du tourisme dans la vallée de Bagnes*, commune de Bagnes, [Le Châble], 1983.

CHALLAND 1871 – Challand Fernand, « Le lac et le val Champey. Course faite les 3 et 4 juin 1871, par les trois Sections romandes u Club Alpin Suisse », dans *L'Echo des Alpes*, Club Alpin Suisse, Genève, 1871, pp. 128-135.

CLAVIEN 1992 – Clavien Alain, « Valais, identité nationale et 'industrie des étrangers' » dans *Le Valais et les étrangers XIX^e-XX^e*, Groupe valaisan de sciences humaines, Sion, 1992, pp. 247-264.

CLAVIEN 2002 – Clavien Alain, « La modernisation du Valais », dans *Annales valaisannes. Histoire du Valais, 2000-2001*, Société d'histoire du Valais romand, Sion, 2002, pp. 583-635.

CONFÉDÉRÉ – *Le Confédéré*, 15.08.1875, 23.07.1876, 13.08.1876, 17.08.1877, 14.09.1877, 06.08.1880, 02.06.1900, 26.03.1926, 30.08.1926.

COPPEY 1991 – Coppey Christian, *Le développement de Martigny ou l'influence du chemin de fer sur le développement de la ville*, Zurich, EPFL, 1991.

DEBONS & PAYOT 2013 – Debons Delphine, Payot Christine, « Saxon-les-Bains : entre cure thermique et jeux de hasard (1839-1897) », dans Meilland Arnaud, Payot Christine (direction), *Saxon. Entre ombre et lumière, mille ans d'histoire au pied de la Pierre Avoi*, Sierre, Saxon, 2013, pp. 136-167.

DELASOIE 1876 – Delasoie Gaston, « Les Gorges du Durnand », dans *L'Echo des Alpes*, Club Alpin Suisse, Genève, 1876, pp. 14-18.

DETHURENS 2007 – Dethurens Chloé, « Le Conseil communal de Bagnes au 19^e siècle », dans *Tourisme et vacances, une machine qui change le monde et le regard (Vallées d'Entremont, du Trient et Fully - 1700-2000)*, Bulletin du CREPA, n° 17, 2007, pp. 211-216.

DÉTRAZ 2009 – Détraz Michel, *Bovernier au fil du temps ; chronique historique*, commune de Bovernier, Bovernier, 2009.

Dictionnaire géographique et statistique de la Suisse, 1861.

ECHO DES ALPES – *L'Echo des Alpes*, 1876.

EMONET 1877 – Emonet Jules, « Notice biographique sur le chanoine Gaspard Delasoie, curé de Bovernier », dans *Bulletin de La Murithienne*, n° 7-8, Sion, 1877, p. 16.

EMONET 1903 – Emonet Jules, *Martigny, Champex et ses environs*, Ed. Haissly, Genève, 1903.

EMONET 1907 – Emonet Jules, « L'industrie hôtelière dans le canton du Valais », dans *Travaux statistiques du canton du Valais*, Journal de Statistique suisse, Berne, 1907, pp. 407-415.

- EVÉQUOZ-DAYEN 2015 – Evéquoz-Dayen Myriam, « L'évolution de l'économie valaisanne, de 1914 à nos jours », dans *Valais économique d'hier, d'aujourd'hui et de demain. 200 ans d'histoire économique* (Coll.), Valais valeur ajoutée, Sion, 2015, pp. 27-39.
- EXCURSIONS EN VALAIS 1871 – *La cascade de Pissevache (Salenfe) : les gorges du Trient, le tour des gorges par Salvan & Guéroz : le nouveau chemin de Chamounix*, Libr. Galerini, Sion, 1871.
- FARQUET 1953 – Farquet Philippe, *Martigny: chroniques, sites et histoire*, Ville de Martigny, Martigny, 1953.
- FARQUET 2011 – Farquet Roland, *Le regard et l'image; la région de Martigny vue par les pionniers de la photographie*, Patrimoines de Martigny, n° 17, 2011.
- FARQUET 2016 – Farquet Philippe dit « Alpinus », *Chronique de Martigny, 1842-1945*, texte publié et annoté par Roland Farquet, Martigny, 2016.
- FELLAY 2011 – Fellay Jean-Charles, « Le printemps du tourisme en Entremont », dans *Chroniques des Dranses*, CREPA, Sembrancher, 2011, pp. 207-225.
- FELLAY 2013 – Fellay Jean-Charles, « Champex, un accès difficile », dans *Orsières info*, commune d'Orsières, 3/2013.
- FOURNIER 1995 – Fournier Yves, *Centenaire et renaissance des « Gorges du Dailley »*, Les Granges/Salvan, 22 juillet 1995.
- FRISCHKNECHT 2007 – Frischknecht Camille, « L'éveil du tourisme dans la vallée de Bagnes », dans *Tourisme et vacances, une machine qui change le monde et le regard (Vallées d'Entremont, du Trient et Fully - 1700-2000)*, Bulletin du CREPA, n° 17, 2007.
- GATTLLEN 1987-1992 – Gattlen Anton, *L'estampe topographique du Valais [catalogue] : 1548-1899 (vol. 1) ; 1850-1899 (vol. 2)*, Ed. Gravures, Martigny, Brig, 1987-1992.
- GAZETTE – *La Gazette de Martigny et Entremont*, 06.05.2011, 03.05.2013.
- GAZETTE DU VALAIS – *Gazette du Valais*, 28.10.1874, 12.09.1877, 22.08.1894.
- GENOUD 1957 – Genoud Louis, « Historique de la route de la Forclaz », dans *La route de la Forclaz. Publication en souvenir de l'inauguration de la nouvelle route. Eté 1957*, tiré à part de « La route et la circulation routière », n° 8, Soleure, 1957.
- GIOVANOLA 2007 – Giovanola Marie, « L'émergence du tourisme dans le Val de Bagnes », dans *Tourisme et vacances, une machine qui change le monde et le regard (Vallées d'Entremont, du Trient et Fully - 1700-2000)*, Bulletin du CREPA, n° 17, 2007.
- GROB 1996 – Grob Jean-Manuel, *Champéry « L'industrie des étrangers » 1839-1939*, Monographic, Sierre, 1996.
- GROSS 1880 – Gross Eugène, *Salvan, Notes impressions et souvenirs*, Fribourg, 1880.
- HIROZ & FELLAY 2020 – Hiroz Marlène, Fellay Jean-Charles, « L'Hôtel des Alpes à Orsières », dans *L'Echo des Dranses*, Sion, 2020.
- HUMAIR, TISSOT & LAPOINTE GUIGOZ 2011 – Humair Cédric, Tissot Laurent, Lapointe Guigoz Julie, *Le tourisme suisse et son rayonnement international (XIX^e-XX^e siècles)*, Ed. Antipodes, Lausanne, 2011.
- JOANNE 1866 – Joanne Adolphe, *Guide illustré du voyageur en Suisse et à Chamonix : itinéraire descriptif*, Hachette, Paris, 1866.
- KISSLING, DELALOYE, PFEIFER 2016 – Kissling Daniel A., Delaloye Michel F., Pfeifer Hans-Rudolf, *Roches et carrières du Valais*, Monographic, Sierre, 2016.
- La Vallée du Rhône. Journal illustré des stations du Valais, organe de l'industrie hôtelière valaisanne*, 1903-1914.

MAISON 1985 – Maison Gaston, *75 ans du chemin de fer Martigny-Orsières 1910-1985*, Ed. Revue du Rail, Aigle, 1985.

MARTIGNY ET SES ENVIRONS 1880 – *Martigny et ses environs*, Impr. Lucien Vincent, Lausanne, 1880.

MATOS-WASEM 2015 – Matos-Wasem Rafaël, «Le tourisme. Genèse, croissance et déclin ?», dans *Valais économique d'hier, d'aujourd'hui et de demain. 200 ans d'histoire économique* (Coll.), Valais valeur ajoutée, Sion, 2015, pp. 165-176.

MEILLAND 1995 – Meilland Albert, Darbellay Michel (photos), *Champex*, Impr. Pillet, Martigny, 1995.

MONOD 1910 – Monod Jules, *Guide illustré du Valais*, Genève, 1910.

MONTANGÉRO 2020 – Montangéro Jacques, *Un succès touristique controversé. Histoire de Saxon-les-Bains 1842-1897*, Plan-les-Ouates, 2020.

NF – *Le Nouvelliste*, 08.07.1974, 10.05.1976, 24.06.1976, 04.07.1977, 06.08.1977, 28.07.2006, 12.05.2007, 28.04.2009, 29.07.2017.

PAPILLOU 2015 – Papilloud Jean-Henry, «Les transformations du Valais au XIX^e siècle», dans *Valais économique d'hier, d'aujourd'hui et de demain. 200 ans d'histoire économique* (Coll.), Valais valeur ajoutée, Sion, 2015, pp. 19-26.

PERRIARD-VOLORIO 1996 – Perriard-Volorio Myriam, «Histoire du tourisme dans la vallée du Trient (1860-1945)», dans *Annales valaisannes*, 1996, pp. 105-152.

PILLET 1998 – Pillet Georges, *Martigny et Entremont autrefois*, Ed. Pillet, Saint-Maurice, 1998.

PITTELOU 2005 – Pitteloud Antoine, *Le voyage en Valais, anthologie des voyageurs et des écrivains de la Renaissance au XX^e siècle*, L'Age d'Homme, Lausanne, 2005.

REGUEIRO & GAMPER 2007 – Regueiro Liset, Gamper Michael, «Les vallées du Trient et de Bagnes et le tourisme», dans *Tourisme et vacances, une machine qui change le monde et le regard (Vallées d'Entremont, du Trient et Fully - 1700-2000)*, Bulletin du CREPA, n° 17, 2007.

RHÔNE – *Le Rhône*, 09.07.1937.

ROUILLER 1999 – Rouiller Jean-Luc, «Le Valais par les dates», dans *Annales valaisannes*, 1999, pp. 91-263.

SCHNEIDER & BENEDETTI 2012 – Schneider Hanspeter, Benedetti Sandro, «Les voies de communication historiques entre Valais et Mont-Blanc», dans *Patrimoines des vallées du Trient et de l'Eau Noire*, Association Vallis Triensis, Finhaut, 2012, pp. 103-111.

SIMPSON 2005 – Simpson Gillian, «Joseph Fama», dans *Dictionnaire historique de la Suisse*, vol. 4, Bâle, 2005, p. 685.

SPUHLER 1897 – Spuhler Alfred, *Mon voyage en Suisse : collection de vues photographiques de la Suisse*, Impr. L. Geisler, Neuchâtel, 1897.

TÊTE 2015 – Tête Lucien, *Martigny-Combe ; de la création de la commune en 1841 à nos jours*, commune de Martigny-Combe, Martigny-Combe, 2015.

TISSOT 2013 – Tissot Laurent, «Apogée [du tourisme]», dans *Dictionnaire historique de la Suisse*, vol. 12, Bâle, 2013, pp. 564-566.

WOLF 1878 – Wolf Ferdinand-Otto «Le chanoine Gaspard De La Soie», dans *L'Echo des Alpes*, Club Alpin Suisse, Genève, 1878, pp. 81-86.

REMERCIEMENTS

Avec le soutien financier de :



Institutions consultées :

Archives de l'Etat du Valais

Commune de Bovernier, par son secrétaire Félicien Michaud

Association des Archives de la Commune de Martigny, par son archiviste Anouk Crozzoli

InterroGE – Genève

Médiathèque Valais – Martigny, par son collaborateur Mathieu Emonet

Médiathèque Valais – Sion, par son collaborateur Simon Roth

notreHistoire.ch

Un merci tout particulier pour la mise à disposition d'informations et de photographies :

Conseil communal de Bovernier, par son président Marcel Gay et son conseiller David Buff

Pierre Audeoud

Frédéric Bourgeois

Pierre Darbellay

Roland Farquet

Jacky Gay-Crosier

Daniel A. Kissling

André Métroz

Jean-Marie Michellod

Jacques Montangero

Musée de Saxon, par ses collaborateurs Marc-André Roth et Béatrice Loetscher

Yannik Plomb

Edgar Rebord

LES BULLETINS DE PATRIMOINES DE MARTIGNY

1. **La Grand-Maison,**
Gaëtan Cassina, 1977
2. **Martigny-Bourg... un trésor en partie caché,**
François-Olivier Dubuis, 1978
3. **Quelques gravures anciennes de Martigny,**
Daniel Anet, 1981
4. **La maison Louis Moret naguère Luy,**
Gaëtan Cassina, 1982
5. **La Meunière des Artifices,**
Jean Bollin / Willy Fellay, 1983
6. **Autour de la Place Centrale,**
Gaëtan Cassina, 1992
7. **François-Casimir Besson et Martigny,**
Catherine Raemy-Berthod, 1995
8. **L'Hôtel National,**
Jean-Pierre Giuliani / Christian Coppey, 1997
9. **Les fontaines de Martigny,**
Christophe Bolli, 1998
10. **Aujourd'hui, le patrimoine,**
Jean-Pierre Giuliani / Michel Clivaz, 1999
11. **La Maison Yergen,**
Roland Farquet, 2000
12. **Auprès de nos arbres,**
Roland Farquet, 2002
13. **Au fil du temps / Un regard sur les archives
de Martigny,**
Roland Farquet, 2003
14. **Les forêts du Mont Chemin / Un héritage
en évolution,**
Roland Farquet / Roland Métral, 2004
15. **« Pour mémoire à la postérité »
Chronique des années 1785-1790,**
Roland Farquet / Christine Payot, 2007
16. **De quelques roches utilisées
en construction à Martigny,**
Daniel A. Kissling, 2011
17. **Le regard et l'image / La région de Martigny
vue par les pionniers de la photographie,**
Roland Farquet, 2011
18. **Variations sur les armoiries de Martigny,**
Roland Farquet, 2015
19. **Notice historique sur l'alpage de Charavex,**
Roland Farquet, 2015
20. **L'orgue de Martigny,**
Edmond Voeffray, 2017
21. **Le Verney, une nature à visage humain,**
Christian Keim, 2021
22. **150 ans de tourisme dans les gorges du Durnand /
Entre contemplation et défis**
Marlène Hiroz / Jean-Charles Fellay, CREPA, 2021



IMPRESSUM

Edition : Patrimoines de Martigny, par l'intermédiaire d'Arnaud Meilland et Christine Payot

Textes : Marlène Hiroz et Jean-Charles Fellay (CREPA, Sembrancher)

Graphisme et mise en page : Didierabbet.ch, Martigny

Photographies de couverture : Marie d'Amico, Martigny

Impression : Genoud Arts Graphiques SA, Le Mont-sur-Lausanne

